



Rapport financier semestriel
au 30 juin 2019

Rapport financier semestriel au 30 juin 2019

Sommaire

Rapport d'activité semestriel au 30 juin 2019	3
Comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2019	11
Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2019	38
Attestation du responsable du rapport financier semestriel	40

Rapport d'activité semestriel au 30 juin 2019

1.	Faits marquants de la période	4
2.	Activité du Groupe	5
2.1.	Résultats	5
2.2.	Investissements	7
2.3.	Financements	9
2.4.	Bilan	9
2.5.	Flux de trésorerie	10
3.	Principales transactions avec les parties liées	10
4.	Facteurs de risques	10
5.	Comptes sociaux	10
5.1.	Chiffre d'affaires	10
5.2.	Résultat net	10

1. Faits marquants de la période

Les trafics sont stables.

Les trafics VL (Véhicules Légers) sont en léger repli (- 0,3 %). Bien que favorisés par le PIB (Produit Intérieur Brut) de la France en progression de + 1,2 % par an, les trafics VL ont été impactés en janvier et février 2019 par les mouvements sociaux et pénalisés par une météo très maussade, un printemps plus frais dans le sud de la France et, dans une moindre mesure, par la mise en service de la rocade L2 à Marseille dont les effets sont sensibles sur le réseau Escota.

À noter que le prix du gazole a été en hausse de + 2,4 % sur les six premiers mois de 2019 par rapport à la période équivalente de 2018.

Les trafics PL (Poids Lourds) sont en hausse (+ 1,9 %). Ils sont pénalisés par un jour ouvré de moins en 2019 par rapport à 2018 ainsi que par les mouvements sociaux du début 2019 et les effets de la rocade L2 sur le réseau Escota. Ils bénéficient néanmoins d'un effet de base lié aux manifestations agricoles et à la neige du premier trimestre 2018.

Les trafics PL s'appuient sur une conjoncture économique plutôt favorable en France et en Espagne. En France, la production manufacturière du premier trimestre 2019 a progressé de + 1,3 % sur un an alors que la production manufacturière espagnole a progressé de + 1,0 %.

L'article L.122-9 du Code de la Voirie Routière dispose que l'Autorité de Régulation des Activités Ferroviaires et Routières (ARAFER) "*établit, au moins une fois tous les cinq ans, un rapport public portant sur l'économie générale des conventions de délégation*". L'ARAFER a entamé les travaux préparatoires à son premier rapport de cette nature, dont la publication est attendue courant 2020.

Une audition devant le collège de l'Autorité de l'ARAFER a eu lieu le 6 juin 2019.

Le 18 avril 2019, la Cour des Comptes a publié un référé relatif au Plan de Relance Autoroutier (PRA) qui porte également un regard sur le Plan d'Investissement Autoroutier (PIA), ainsi que la réponse qui lui a été apportée par le Gouvernement.

Le groupe ASF a écrit le 23 avril 2019 au Premier Président de la Cour des Comptes pour s'étonner de la publication de cet avis sans que les Sociétés Concessionnaires d'Autoroutes (SCA) n'aient été entendues lors des travaux préparatoires.

En matière d'investissements, les opérations du PRA se poursuivent conformément aux programmes envisagés.

La majeure partie des opérations du PIA – soit 12 diffuseurs complets ou partiels, et un programme de parkings de covoiturage destinés à améliorer la mobilité dans le territoire – font l'objet d'un cofinancement avec les collectivités locales partenaires. Les conventions de partenariat sont en cours de formalisation avec chacun des acteurs concernés.

2. Activité du Groupe

2.1. Résultats

2.1.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe ASF pour les premiers semestres 2019 et 2018 se ventile comme suit :

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2019	1 ^{er} semestre 2018	% évolution
Chiffre d'affaires péages	1 845,2	1 798,5	2,6 %
dont ASF	1 476,8	1 431,8	3,1 %
dont Escota	368,4	366,7	0,5 %
Redevances des installations commerciales	28,7	26,7	7,5 %
dont ASF	24,8	23,2	6,9 %
dont Escota	3,9	3,5	11,4 %
Redevances de fibres optiques, de télécommunications et autres	7,8	6,9	13,0 %
dont ASF	5,5	4,7	17,0 %
dont Escota	2,3	2,2	4,5 %
Chiffres d'affaires hors chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires	1 881,7	1 832,1	2,7 %
dont ASF	1 507,1	1 459,7	3,2 %
dont Escota	374,6	372,4	0,6 %
Chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires	178,2	199,9	-10,9 %
dont ASF	135,1	161,2	-16,2 %
dont Escota	43,1	38,7	11,4 %
Chiffre d'affaires total	2 059,9	2 032,0	1,4 %
dont ASF	1 642,2	1 620,9	1,3 %
dont Escota	417,7	411,1	1,6 %

Le chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} semestre 2019 (hors chiffre d'affaires construction) s'établit à 1 881,7 millions d'euros, soit une progression de 2,7 % par rapport au 1^{er} semestre 2018 (1 832,1 millions d'euros).

Tarifs

L'indice de référence pour l'augmentation tarifaire du 1^{er} février 2019 a été de 1,943 %.

Sur cette base et en application des avenants au contrat de concession signés entre l'État et les sociétés ASF et Escota la hausse tarifaire hors taxes au 1^{er} février 2019 a été de :

- pour la société ASF : [0,70 i + 0,536], soit 1,896 % pour l'ensemble des classes de véhicules ;
- pour la société Escota : [0,70 i + 0,465], soit 1,825 % pour l'ensemble des classes de véhicules.

Trafic

L'évolution du trafic au cours de ce 1^{er} semestre 2019 doit être analysée en tenant compte des facteurs suivants :

- un jour ouvré de moins en 2019 pour la circulation des PL ;
- le prix du gazole en hausse modérée, en moyenne de + 2,4 % au 1^{er} semestre 2019 par rapport au 1^{er} semestre 2018, freinant peu la croissance des trafics VL ;
- une météo contrastée en 2019 avec un hiver dans l'ensemble plus clément qu'en 2018 et un printemps plus frais qu'en 2018 suivi d'un épisode caniculaire intense fin juin 2019 ;
- des manifestations (mouvement des "gilets jaunes") perturbant surtout les trafics VL et PL en début d'année ;
- les 37 jours de grève SNCF au 1^{er} semestre 2018 constituant un effet de base défavorable pour le trafic VL ;
- la croissance économique au 1^{er} trimestre en France (+ 1,2 % sur un an) et dans les pays voisins, notamment l'Espagne (+ 2,4 % sur un an).

Compte tenu de ces éléments, ASF et Escota ont enregistré au cours du 1^{er} semestre 2019 une stabilité de leur trafic par rapport au même semestre de l'année précédente :

- - 0,3 % pour les véhicules légers qui représentent 84,7 % du trafic total ;
- + 1,9 % pour les poids lourds qui représentent 15,3 % du trafic total.

Le nombre de kilomètres parcourus pour ASF et Escota s'est ainsi élevé à 18 281,5 millions au 1^{er} semestre 2019 (18 279,9 millions au 1^{er} semestre 2018) :

KMP (en millions)	1 ^{er} semestre 2019				1 ^{er} semestre 2018				Évolution 2019/2018	
	ASF	Escota	ASF + Escota	%	ASF	Escota	ASF + Escota	%	Valeur	%
VL	12 408,3	3 080,4	15 488,7	84,7 %	12 397,8	3 141,6	15 539,4	85,0 %	(50,7)	- 0,3 %
PL	2 444,9	347,9	2 792,8	15,3 %	2 396,1	344,4	2 740,5	15,0 %	52,3	1,9 %
VL + PL	14 853,2	3 428,3	18 281,5	100,0 %	14 793,9	3 486,0	18 279,9	100,0 %	1,6	0,0 %

Le trafic moyen journalier annuel (TMJA) sur l'ensemble du réseau ressort à 32 259 véhicules/jour pour le 1^{er} semestre 2019 (32 331 véhicules/jour pour le 1^{er} semestre 2018), soit un recul de 0,2 %.

Le nombre de transactions payantes est stable avec 357,8 millions de transactions enregistrées au cours du 1^{er} semestre 2019 (357,7 millions au cours du 1^{er} semestre 2018).

La fréquentation des voies automatiques et télépéage progresse de 0,1 % avec 357,8 millions de transactions au cours du 1^{er} semestre 2019 (357,6 millions de transactions au cours du 1^{er} semestre 2018).

Le taux de transactions traitées en voies automatiques et télépéage atteint 100,0 % au 1^{er} semestre 2019 comme au 1^{er} semestre 2018.

La répartition des transactions par mode de collecte d'ASF et d'Escota est la suivante :

Nature transactions (en millions)	1 ^{er} semestre 2019	1 ^{er} semestre 2018	Évolution 2019/2018	Répartition 2019	Répartition 2018
Voies manuelles	0,0	0,1	- 100,0 %	0,0 %	0,0 %
Voies automatiques	156,2	159,7	- 2,2 %	43,7 %	44,6 %
Télépéage	201,6	197,9	1,9 %	56,3 %	55,3 %
Sous-total voies automatiques et télépéage	357,8	357,6	0,1 %	100,0 %	100,0 %
Total	357,8	357,7	0,0 %	100,0 %	100,0 %

Le nombre d'abonnés au télépéage VL sur les deux sociétés au 30 juin 2019 est de 2 972 468 pour un nombre de badges en circulation de 3 655 959 (respectivement 2 704 284 et 3 314 509 au 30 juin 2018).

	30/06/2019			30/06/2018			Évolution au 30 juin 2019/2018	
	ASF	Escota	ASF + Escota	ASF	Escota	ASF + Escota	Valeur	%
Nombre de clients	2 712 557	259 911	2 972 468	2 446 642	257 642	2 704 284	268 184	9,9 %
Nombre de badges	3 283 745	372 214	3 655 959	2 946 485	368 024	3 314 509	341 450	10,3 %

Recettes de péage

Les recettes de péage se ventilent ainsi par nature de moyens de paiement :

Produits (en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2019			1 ^{er} semestre 2018			Évolution 1 ^{er} semestre 2019/2018	
	ASF	Escota	ASF + Escota	ASF	Escota	ASF + Escota	Valeur	%
Paiements immédiats	61,8	31,2	93,0	70,4	34,3	104,7	(11,7)	- 11,2 %
Abonnés	4,8	3,0	7,8	4,6	2,9	7,5	0,3	4,0 %
Télépéage	911,7	233,1	1 144,8	862,3	227,0	1 089,3	55,5	5,1 %
Cartes Bancaires	439,6	88,0	527,6	435,4	89,0	524,4	3,2	0,6 %
Cartes Accréditatives	58,3	13,0	71,3	58,5	13,4	71,9	(0,6)	- 0,8 %
Refacturations	0,6	0,1	0,7	0,6	0,1	0,7	0,0	0,0 %
Recettes de Péages	1 476,8	368,4	1 845,2	1 431,8	366,7	1 798,5	46,7	2,6 %

Les recettes de péage enregistrent une progression de 2,6 % ; elles se sont élevées à 1 845,2 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019 (1 798,5 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018).

Cette évolution est due à la combinaison des deux principaux facteurs suivants :

- effet trafic : + 0,0 % ;
- effet tarif et remises : + 2,6 %.

Produits des installations commerciales

Le chiffre d'affaires des installations commerciales de 28,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019 est en hausse de 7,5 % par rapport au 1^{er} semestre 2018 (26,7 millions d'euros).

Produits des locations de fibres, de pylônes et autres

Les produits de l'activité de location de fibres optiques et de pylônes sont de 7,8 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019 en hausse de 13,0 % par rapport au 1^{er} semestre 2018 (6,9 millions d'euros).

2.1.2. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel s'élève à 1 043,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019, en hausse de 3,5 % (35,2 millions d'euros) par rapport au 1^{er} semestre 2018 (1 008,5 millions d'euros).

La progression du chiffre d'affaires (hors chiffre d'affaires travaux) a été de 2,7 %. La bonne gestion des charges opérationnelles (hors charges de construction) a permis une hausse limitée à 1,8 %.

On peut ainsi souligner les évolutions significatives des charges opérationnelles suivantes :

- une hausse de 7,8 % (8,4 millions d'euros) des " **services extérieurs** " : 116,6 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019 (108,2 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018) ;
- une hausse de 3,0 % (11,0 millions d'euros) des " **dotations aux amortissements** " : 376,2 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019 (365,2 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018) qui résulte principalement de l'effet des mises en service réalisées sur la période écoulée ;
- une hausse de 1,3 % (2,5 millions d'euros) des " **impôts et taxes** " : 197,6 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019 (195,1 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018) ;
- une baisse de 11,9 millions d'euros des " **dotations nettes aux provisions** " : 3,0 millions d'euros de produit au 1^{er} semestre 2019 (8,9 millions d'euros de charge au 1^{er} semestre 2018). Cette variation provient notamment de reprises sur provisions pour risques non utilisées ;
- une hausse de 0,3 % (0,4 million d'euros) des " **charges de personnel** " : 148,8 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019 (148,4 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018) ;
- une hausse de 29,6 % (3,2 millions d'euros) des " **achats consommés** " : 14,0 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019 (10,8 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018).

2.1.3. Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers

Le coût de l'endettement financier net, en baisse de 26,5 % (36,8 millions d'euros), s'élève à 102,1 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019 (138,9 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018) (voir note D.4. " Coût de l'endettement financier net " de l'annexe aux comptes consolidés résumés semestriels 2019).

Les autres produits et charges financiers, en baisse de 9,6 millions d'euros, font ressortir une charge nette de 2,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019 (produit net de 6,9 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018) (voir note D.5. " Autres produits et charges financiers " de l'annexe aux comptes consolidés résumés semestriels 2019).

2.1.4. Charge d'impôts

La charge d'impôts, correspondant à l'impôt sur les sociétés et aux impôts différés, s'élève à 307,3 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019 (305,1 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018), en hausse de 0,7 %. Cette augmentation, liée à l'amélioration des résultats du Groupe, est atténuée par la baisse du taux de l'impôt sur les sociétés de 33,33 % à 31,00 % entre 2018 et 2019.

2.1.5. Résultat net

Le résultat net part du Groupe s'élève à 630,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019, en hausse de 10,6 % (570,5 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018).

Le résultat net part du Groupe par action est de 2,730 euros par action au 1^{er} semestre 2019 (2,470 euros par action au 1^{er} semestre 2018).

La part des intérêts minoritaires s'élève à 0,9 million d'euros au 1^{er} semestre 2019 comme au 1^{er} semestre 2018.

2.2. Investissements

ASF et Escota ont réalisé 212,8 millions d'euros d'investissements au cours du 1^{er} semestre 2019 (231,5 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018), en baisse de 18,7 millions d'euros :

Type d'investissement (en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2019			1 ^{er} semestre 2018			Évolution
	ASF	Escota	ASF + Escota	ASF	Escota	ASF + Escota	1 ^{er} semestre 2019/2018
Construction nouvelles sections ^(*)	0,5		0,5	2,4		2,4	-79,2 %
Investissements complémentaires sur autoroutes en service ^(*)	143,2	44,3	187,5	167,0	40,2	207,2	-9,5 %
Immobilisation d'exploitation ^(*)	17,1	7,7	24,8	14,7	7,2	21,9	13,2 %
Total	160,8	52,0	212,8	184,1	47,4	231,5	-8,1 %

^(*) Y compris production immobilisée, intérêts intercalaires et subventions.

Ces investissements concernent principalement des élargissements et des aménagements de capacité sur les réseaux du Groupe :

Réseau ASF

A9 – Élargissement à 2x3 voies entre Le Boulou et Le Perthus (9 km)

Toutes les autorisations administratives préalables au lancement des travaux ont été obtenues.

Les travaux en grande masse, débutés à l'automne 2016, se poursuivent, avec la finalisation fin juin 2019 de la 3^{ème} phase de travaux engagée au mois de septembre 2018. Les travaux d'élargissement par l'extérieur sont terminés dans les deux sens de circulation et sont en cours au droit du terre-plein central.

La dernière saison de travaux sera menée au 2^{ème} semestre 2019 et concernera principalement la fin de l'aménagement de la section courante et des ouvrages d'art en terre-plein central puis la mise en œuvre d'une couche de roulement sur l'ensemble de la section.

A9 – Dédoublage de l'autoroute A9 au droit de Montpellier (24 km)

Le dédoublage proprement dit a été mis en circulation les 30 et 31 mai 2017 après 5 ans de travaux, avec 7 mois d'avance par rapport à l'échéance contractuelle du 31 décembre 2017.

Des travaux complémentaires de parachèvement ont été engagés depuis l'automne 2018 et concernent en particulier :

- le réaménagement du diffuseur de Gallargues et le démantèlement de la barrière de péage en pleine voie de Montpellier 1 à réaliser avant fin juin 2020 ;
- la finalisation de l'aménagement de nouvelles zones de contrôle des véhicules par les services des douanes sur 4 aires.

A61 – Élargissement à 2x3 voies : 1^{ère} phase (35 km)

La mise en circulation à 2x3 voies de la section entre la bifurcation A61/A66 et les aires de service de Port Lauragais et de la section entre l'échangeur n°25 de Lézignan et la bifurcation A61/A9 est fixée 60 mois après l'obtention de la déclaration d'utilité publique.

Les enquêtes publiques concernant ce projet se sont tenues du 16 avril au 24 mai 2018. L'arrêté de déclaration d'utilité publique et l'autorisation au titre de la loi sur l'eau ont été obtenus le 5 octobre 2018.

Les acquisitions à l'amiable sont très engagées et ont déjà permis d'atteindre près de 90 % de la maîtrise foncière nécessaire.

Les travaux préliminaires (mise à niveau des dispositifs de retenue, clôtures, requalification de places poids lourds sur les aires) sont achevés.

Les trois principaux marchés de travaux ont été notifiés dès l'obtention de la déclaration d'utilité publique.

Les travaux en grande masse (notamment liés au dégagement des emprises et à l'engagement progressif des premiers travaux d'élargissement de rive) ont débuté en janvier 2019.

Les travaux de l'écopont de Fontfroide sur la section Lézignan/A9 ont également débuté.

A63 – Élargissement à 2x3 voies entre Saint-Geours-de-Maremne et Ondres (27 km)

La mise en circulation à 2x3 voies de la section de l'autoroute A63 entre Ondres et Saint-Geours-de-Maremne est fixée au plus tard 48 mois après l'obtention de la déclaration d'utilité publique.

La dernière phase de travaux est prévue à l'automne 2019. Elle consistera principalement en la finalisation des travaux en terre-plein central et en la mise en œuvre d'un enrobé drainant sur l'ensemble de la section.

Les travaux de la nouvelle gare satellite de l'échangeur de Capbreton se sont poursuivis au cours du semestre.

L'avancement du projet est, à ce stade, conforme à l'objectif contractuel de mise à 2x3 voies de cette section avant le 25 février 2020.

A9/A61 - Aménagement de la bifurcation

Les travaux de cet aménagement sont achevés. La Décision ministérielle de mise en service a été délivrée le 15 février 2019.

A8/A51 - Bretelle A51 Nord ➔ A8 Ouest

Le projet prévoit la création d'un complément du nœud autoroutier A8/A51 sur la commune d'Aix-en-Provence en réalisant une bretelle dans le sens A51 Nord vers A8 Ouest.

La convention initiale signée entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et ASF prévoit la mise en service de cet aménagement 36 mois après l'obtention de la déclaration d'utilité publique, soit le 29 janvier 2021.

Les dernières acquisitions foncières se sont achevées fin avril 2019.

Les travaux en grande masse ont débuté en septembre 2018 et se déroulent conformément aux engagements pris avec la collectivité.

Réseau Escota

A50 – Réaménagement du diffuseur d'Ollioules

Le projet de réaménagement total du diffuseur d'Ollioules situé sur l'A50 entre le diffuseur de Bandol et le diffuseur de Six-Fours permettra notamment d'améliorer la desserte des communes d'Ollioules et de Sanary-sur-Mer en provenance de Bandol et de Toulon.

Les travaux des giratoires ont été achevés au début de l'année. Les travaux principaux sont en cours avec la réalisation du terrassement des plateformes des gares de péage nord et sud ainsi que des 4 bretelles.

A52 – Élargissement à 2x3 voies entre Pas de Trets et Pont de l'Étoile (7,8 km)

Les travaux d'élargissement à 2x3 voies de la section Pas de Trets/Pont de l'Étoile se poursuivent.

A57 – Élargissement à 2x3 voies entre Benoît Malon et Pierre Ronde (6,75 km)

La section de l'autoroute A57 entre Benoît Malon et Pierre Ronde a été intégrée au contrat de concession par décret du 21 août 2015.

Ce même décret prévoit que cette section fera l'objet d'un élargissement à 2x3 voies. La déclaration d'utilité publique a été obtenue le 27 novembre 2018.

Les acquisitions foncières se sont poursuivies au cours du 1^{er} semestre 2019.

Plan d'Investissement Autoroutier (réseaux ASF et Escota)

Le Plan d'Investissement Autoroutier a été validé par le décret du 6 novembre 2018. Il prévoit notamment, la réalisation de 12 diffuseurs complets ou partiels, et d'un programme de parkings de covoiturage. Ces projets font l'objet de conventions particulières entre ASF ou Escota et les collectivités territoriales concernées.

Les conventions de partenariat sont en cours de formalisation avec chacun des acteurs concernés.

2.3. Financements

Au cours du 1^{er} semestre 2019, ASF a mis en place le financement suivant :

- le 21 février 2019, une émission obligataire dans le cadre de son programme EMTN (Euro Medium Term Note) de 1 milliard d'euros à échéance février 2031 assortie d'un coupon de 1,375 %.

Par ailleurs, l'emprunt Castor obligataire a fait l'objet de nouvelles émissions en février, mai et juin 2019 pour 2,3 millions d'euros.

Parallèlement, les principaux remboursements de dettes intervenus au cours du 1^{er} semestre 2019 concernent :

- deux emprunts obligataires pour un montant de 200,0 millions d'euros en février et 969,6 millions d'euros en mars ;
- des emprunts BEI pour 55,1 millions d'euros ;
- l'emprunt Castor obligataire pour 0,8 million d'euros.

2.4. Bilan

Le total des actifs non courants inscrits au bilan au 30 juin 2019 est de 12 215,0 millions d'euros en valeur nette soit une augmentation de 86,0 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2018 (12 129,0 millions d'euros).

Cette hausse est notamment liée à la variation nette positive des instruments dérivés actifs non courants de 240,2 millions d'euros, des autres actifs financiers non courants de 0,1 million d'euros atténuée par la variation négative des investissements corporels et incorporels de 154,4 millions d'euros. En effet, la progression des amortissements (376,2 millions d'euros) a été supérieure à celle de la valeur brute des immobilisations de construction et d'exploitation acquises (212,8 millions d'euros) sur le 1^{er} semestre 2019.

Le total de l'actif courant, soit 782,3 millions d'euros au 30 juin 2019, est en diminution de 231,1 millions d'euros (1 013,4 millions d'euros au 31 décembre 2018) du fait principalement de la baisse des disponibilités et équivalents de trésorerie de 254,3 millions d'euros, des instruments dérivés actifs courants de 41,6 millions d'euros, des actifs d'impôt exigible de 29,0 millions d'euros, et des stocks et travaux en cours de 0,6 million d'euros, d'une part.

Cette baisse est partiellement compensée par la hausse des autres actifs courants d'exploitation et hors exploitation de 29,3 millions d'euros et des clients et autres débiteurs de 65,1 millions d'euros, d'autre part.

Les capitaux propres diminuent de 111,4 millions d'euros et s'élèvent au 30 juin 2019 à 873,4 millions d'euros (984,8 millions d'euros au 31 décembre 2018). Cette évolution résulte notamment du résultat positif du 1^{er} semestre 2019 (y compris la part des minoritaires) de 631,6 millions d'euros, diminué par la distribution du solde des dividendes de l'exercice 2018 de 736,0 millions d'euros (y compris la part des minoritaires), par les paiements en actions de 6,8 millions d'euros et les variations des opérations enregistrées directement en capitaux propres de - 0,2 million d'euros.

Le total des passifs non courants au 30 juin 2019 s'élève à 10 063,7 millions d'euros (9 505,0 millions d'euros au 31 décembre 2018), soit une hausse de 558,7 millions d'euros due pour l'essentiel à l'augmentation nette des emprunts obligataires et des autres emprunts et dettes financières de 488,9 millions d'euros, des instruments dérivés passifs non courants de 44,6 millions d'euros, des impôts différés passifs de 16,5 millions d'euros, des provisions pour avantages du personnel de 5,4 millions d'euros et des dettes de location non courantes de 4,9 millions d'euros.

Cette augmentation est partiellement compensée par la baisse des autres passifs non courants de 1,6 million d'euros.

Le total des passifs courants s'établit à 2 060,2 millions d'euros au 30 juin 2019 en diminution de 592,4 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2018 (2 652,6 millions d'euros). Cette baisse est due principalement aux dettes financières courantes pour 602,8 millions d'euros, aux fournisseurs pour 4,4 millions d'euros et aux instruments dérivés passifs courants pour 2,0 millions d'euros, compensée partiellement par la hausse des provisions courantes de 4,4 millions d'euros, de la trésorerie passive de 3,4 millions d'euros, des passifs d'impôt exigible de 3,3 millions d'euros, des dettes de location courantes de 3,5 millions d'euros et des autres passifs courants d'exploitation et hors exploitation de 2,2 millions d'euros.

Après prise en compte de ces différents éléments, **l'endettement financier net du Groupe** s'élève à 9 918,6 millions d'euros au 30 juin 2019 (9 930,8 millions d'euros au 31 décembre 2018), en diminution de 12,2 millions d'euros.

2.5. Flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie du Groupe fait apparaître **une trésorerie nette de clôture** de 96,7 millions d'euros, en diminution de 257,7 millions d'euros par rapport à la trésorerie d'ouverture (354,4 millions d'euros).

Cette variation s'analyse de la façon suivante :

- **la capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôts** (CAFICE) ressort à 1 406,4 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019, en hausse de 2,9 % par rapport au 1^{er} semestre 2018 (1 366,6 millions d'euros). Le taux de CAFICE/Chiffre d'affaires passe de 74,6 % au 1^{er} semestre 2018 à 74,7 % au 1^{er} semestre 2019 ;
- **les flux de trésorerie générés par l'activité**, après variations du besoin en fonds de roulement et des provisions courantes, impôts et intérêts financiers payés, s'élevèrent à 912,1 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019, en hausse de 12,0 % par rapport à ceux du 1^{er} semestre 2018 (814,3 millions d'euros) ;
- **les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements (négatifs)** représentent 192,2 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019, en amélioration de 25,9 % par rapport à ceux du 1^{er} semestre 2018 (259,4 millions d'euros) ;
- **les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement** sont négatifs de 977,6 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019 à comparer à des flux négatifs de 256,9 millions d'euros du 1^{er} semestre 2018. Ils intègrent, les dividendes payés aux actionnaires d'ASF (734,5 millions d'euros), les encaissements nets d'emprunts long terme pour un montant de 985,8 millions d'euros et les remboursements d'emprunts à long terme pour un total de 1 225,5 millions d'euros et la variation négative des dettes de location (IFRS 16) de 1,9 million d'euros.

3. Principales transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées sont détaillées dans la note K.23. "Transactions avec les parties liées" de l'annexe aux comptes consolidés résumés semestriels 2019.

4. Facteurs de risques

Les principaux risques liés à l'exploitation auxquels le groupe ASF pourrait être confronté tiennent en particulier au trafic et à l'acceptabilité du péage et des tarifs par les usagers, la quasi-totalité des revenus étant constituée par les recettes de péage. Le trafic peut également être affecté par le niveau de prix des carburants.

Les principaux risques financiers sont détaillés dans la note I.20. "Informations relatives à la gestion des risques financiers" du rapport financier annuel consolidé 2018.

5. Comptes sociaux

5.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires d'ASF (hors chiffre d'affaires construction) s'établit au 1^{er} semestre 2019 à 1 507,1 millions d'euros, soit une progression de 3,2 % par rapport à la même période de 2018 (1 459,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018).

5.2. Résultat net

Le résultat net d'ASF du 1^{er} semestre 2019 s'établit à 688,5 millions d'euros, en hausse de 8,1 % par rapport à la même période de 2018 (636,8 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018).

Il intègre notamment les dividendes reçus de sa filiale Escota pour 214,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019 (220,6 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018).

Comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2019

États financiers consolidés semestriels	12
Compte de résultat consolidé de la période	12
État du résultat global consolidé de la période	13
Bilan consolidé actif	14
Bilan consolidé passif	14
Tableau des flux de trésorerie consolidés	15
Variation des capitaux propres consolidés	16
Annexe aux comptes consolidés semestriels	17
A. Principes comptables, méthodes de consolidation, règles et méthodes d'évaluation, changement de méthodes comptables	18
B. Évolution du périmètre de consolidation	22
C. Indicateurs financiers	23
D. Principales composantes du compte de résultat	24
E. Contrats de concession	26
F. Autres composantes du bilan et engagements liés à l'activité	27
G. Données relatives aux participations du Groupe	29
H. Capitaux propres	30
I. Financement et gestion des risques financiers	31
J. Avantages du personnel et paiements en actions	35
K. Autres notes	37
L. Autres règles et méthodes de consolidation	37

États financiers consolidés semestriels

Compte de résultat consolidé de la période

(en millions d'euros)	Notes	1 ^{er} semestre 2019	1 ^{er} semestre 2018	Exercice 2018
Chiffre d'affaires^(*)	C.2.	1 881,7	1 832,1	3 844,7
Chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires		178,2	199,9	389,7
Chiffre d'affaires total		2 059,9	2 032,0	4 234,4
Produits des activités annexes		23,6	22,3	47,0
Charges opérationnelles	D.3.	(1 037,4)	(1 043,9)	(2 257,7)
Résultat opérationnel sur activité	D.3.	1 046,1	1 010,4	2 023,7
Paievements en actions (IFRS 2)	D.3.	(2,7)	(2,3)	(9,0)
Résultat des sociétés mises en équivalence		0,1	0,1	0,6
Autres éléments opérationnels courants		0,2	0,3	(24,5)
Résultat opérationnel courant	D.3.	1 043,7	1 008,5	1 990,8
Résultat opérationnel	D.3.	1 043,7	1 008,5	1 990,8
Coût de l'endettement financier brut		(102,2)	(138,9)	(266,2)
Produits financiers des placements de trésorerie		0,1		0,1
Coût de l'endettement financier net	D.4.	(102,1)	(138,9)	(266,1)
Autres produits et charges financiers	D.5.	(2,7)	6,9	11,6
Impôts sur les bénéfices	D.6.	(307,3)	(305,1)	(600,6)
Résultat net		631,6	571,4	1 135,7
Résultat net – part des intérêts minoritaires		0,9	0,9	1,6
Résultat net – part du Groupe		630,7	570,5	1 134,1
Résultat net par action – part du Groupe	D.7.			
Résultat net par action (en euros)		2,730	2,470	4,910
Résultat net dilué par action (en euros)		2,730	2,470	4,910

^(*) Hors chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires.

Le Groupe a appliqué au 1^{er} janvier 2019 la norme IFRS 16 " Contrats de location " selon la méthode dite " rétrospective simplifiée ". Par conséquent les données 2018 présentées à titre comparatif n'ont pas été ajustées. Les impacts de cette première application sont présentés en note A.4 " Changement de méthodes comptables ".

État du résultat global consolidé de la période

(en millions d'euros)	Notes	1 ^{er} semestre 2019			1 ^{er} semestre 2018			Exercice 2018		
		Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total
Résultat net		630,7	0,9	631,6	570,5	0,9	571,4	1 134,1	1,6	1 135,7
Variations de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie et d'investissement net ⁽¹⁾		9,5		9,5	21,2		21,2	46,7		46,7
<i>Couvertures de flux de trésorerie</i> ⁽¹⁾		9,5		9,5	21,2		21,2	46,7		46,7
Coûts de couverture		(1,2)		(1,2)	1,8		1,8	3,7		3,7
Impôt ⁽²⁾		(3,7)		(3,7)	(9,2)		(9,2)	(17,6)		(17,6)
Autres éléments du résultat global pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net	H.15.2.	4,6		4,6	13,8		13,8	32,8		32,8
Instruments de capitaux propres		0,2		0,2				(0,8)		(0,8)
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite		(6,8)		(6,8)	(1,4)		(1,4)	(1,4)		(1,4)
Impôt		1,8		1,8	0,3		0,3	0,6		0,6
Autres éléments du résultat global ne pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net	H.15.2.	(4,8)		(4,8)	(1,1)		(1,1)	(1,6)		(1,6)
Total autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres	H.15.2.	(0,2)	0,0	(0,2)	12,7	0,0	12,7	31,2	0,0	31,2
Résultat global		630,5	0,9	631,4	583,2	0,9	584,1	1 165,3	1,6	1 166,9

⁽¹⁾ Les variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie sont comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace de la couverture. Les gains et pertes accumulés en capitaux propres sont rapportés en résultat au moment où le flux de trésorerie couvert impacte le résultat.

⁽²⁾ Effets d'impôts liés aux variations de juste valeur des instruments financiers de couverture de flux de trésorerie (part efficace) et des coûts de couverture.

Bilan consolidé actif

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	E.8.	11 065,3	11 339,3	11 208,8
Autres immobilisations incorporelles		36,9	35,5	35,2
Immobilisations corporelles	F.9.	474,9	510,6	487,5
Participations dans les sociétés mises en équivalence	G.13.	14,3	13,6	14,2
Autres actifs financiers non courants	G.14.	16,1	16,7	16,0
Instruments dérivés actifs non courants	I.17.	607,5	384,0	367,3
Total actifs non courants		12 215,0	12 299,7	12 129,0
Actifs courants				
Stocks et travaux en cours	F10.1.	4,1	4,0	4,7
Clients et autres débiteurs	F10.1.	366,2	320,7	301,1
Autres actifs courants d'exploitation	F10.1.	196,2	186,4	163,9
Autres actifs courants hors exploitation		28,1	40,0	31,1
Actifs d'impôt exigible			22,9	29,0
Instruments dérivés actifs courants	I.17.	87,6	125,5	129,2
Disponibilités et équivalents de trésorerie	I.17.	100,1	358,4	354,4
Total actifs courants		782,3	1 057,9	1 013,4
Total actifs		12 997,3	13 357,6	13 142,4

Bilan consolidé passif

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Capitaux propres				
Capital social		29,3	29,3	29,3
Réserves consolidées		273,0	261,8	(119,8)
Résultat net – part du Groupe		630,7	570,5	1 134,1
Opérations enregistrées directement en capitaux propres	H.15.2.	(61,9)	(80,2)	(61,7)
Capitaux propres – part du Groupe		871,1	781,5	981,9
Intérêts minoritaires	H.15.3.	2,3	2,2	2,9
Total capitaux propres		873,4	783,7	984,8
Passifs non courants				
Provisions non courantes	F.11.	0,5	0,4	0,5
Provisions pour avantages du personnel	J.21.	109,6	101,8	104,2
Emprunts obligataires	I.17.	9 149,9	8 635,2	8 613,0
Autres emprunts et dettes financières	I.17.	564,1	609,7	612,1
Instruments dérivés passifs non courants	I.17.	115,5	97,6	70,9
Dettes de location non courantes	F.12.	4,9		
Autres passifs non courants		29,1	29,0	30,7
Impôts différés passifs		90,1	84,2	73,6
Total passifs non courants		10 063,7	9 557,9	9 505,0
Passifs courants				
Provisions courantes	F.10.2.	455,4	415,5	451,0
Fournisseurs	F.10.1.	102,9	92,2	107,3
Autres passifs courants d'exploitation	F.10.1.	402,5	388,7	412,8
Autres passifs courants hors exploitation		201,6	179,0	189,1
Passifs d'impôt exigible		10,0		6,7
Dettes de location courantes	F.12.	3,5		
Instruments dérivés passifs courants	I.17.	6,2	9,8	8,2
Dettes financières courantes	I.17.	874,7	1 930,8	1 477,5
Trésorerie passive	I.18.	3,4		
Total passifs courants		2 060,2	3 016,0	2 652,6
Total passifs et capitaux propres		12 997,3	13 357,6	13 142,4

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	Notes	1 ^{er} semestre 2019	1 ^{er} semestre 2018	Exercice 2018
Résultat net consolidé de la période (y compris intérêts minoritaires)		631,6	571,4	1 135,7
Dotations nettes aux amortissements		376,2	365,2	741,0
Dotations (reprises) aux provisions		(1,1)	4,1	31,3
Paiements en actions (IFRS 2) et autres retraitements		(6,0)	(10,8)	(5,5)
Résultat sur cessions		0,9	0,2	1,2
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence et dividendes des sociétés non consolidées		(0,4)	(0,4)	(1,0)
Coûts d'emprunt immobilisés	D.5.	(4,2)	(7,1)	(11,8)
Coût de l'endettement financier net comptabilisé	D.4.	102,1	138,9	266,1
Charges d'impôt (y compris impôts différés) comptabilisées		307,3	305,1	600,6
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts		1 406,4	1 366,6	2 757,6
<i>dont impact IFRS 16</i>		<i>1,7</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>
Variations du BFR liées à l'activité et des provisions courantes	F10.1	(112,9)	(65,6)	24,5
Impôts payés		(257,3)	(328,8)	(641,8)
Intérêts financiers nets payés		(124,1)	(157,9)	(236,7)
Flux de trésorerie liés à l'activité	I	912,1	814,3	1 903,6
<i>Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles</i>		<i>(7,5)</i>	<i>(9,0)</i>	<i>(16,9)</i>
<i>Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles</i>				<i>0,7</i>
Investissements opérationnels (nets de cessions)		(7,5)	(9,0)	(16,1)
Cash flow opérationnel		904,6	805,3	1 887,5
<i>dont impact IFRS 16</i>		<i>1,7</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>
<i>Investissements en immobilisations du domaine concédé (net de subventions reçues)</i>		<i>(188,8)</i>	<i>(262,6)</i>	<i>(464,8)</i>
<i>Cession d'immobilisations du domaine concédé</i>		<i>3,3</i>	<i>11,1</i>	<i>21,5</i>
Investissements de développement des concessions		(185,5)	(251,5)	(443,3)
Cash flow libre (après investissements)		719,1	553,8	1 444,2
Autres		0,8	1,1	1,9
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements	II	(192,2)	(259,4)	(457,6)
<i>dont impact IFRS 16</i>		<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>
Dividendes payés				
- aux actionnaires d'ASF	H.16.	(734,5)	(646,7)	(1 032,5)
- aux minoritaires des sociétés intégrées		(1,5)	(1,6)	(1,6)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts long terme	I.17.1.	985,8	1 719,9	1 720,6
Remboursements d'emprunts long terme	I.17.1.	(1 225,5)	(1 312,5)	(1 819,7)
Variation des instruments dérivés et autres			(16,0)	(18,8)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (hors impact IFRS 16)		(975,7)	(256,9)	(1 152,0)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (yc impact IFRS 16)	III	(977,6)	(256,9)	(1 152,0)
Autres variations	IV			
Variation de la trésorerie nette	I + II + III + IV	(257,7)	298,0	294,0
Trésorerie nette à l'ouverture		354,4	60,4	60,4
Trésorerie nette à la clôture		96,7	358,4	354,4
Variation des actifs financiers de gestion de trésorerie et autres			16,0	18,8
(Émission) remboursement des emprunts		239,7	(407,4)	99,1
Autres variations		30,2	41,9	21,0
Variation de l'endettement financier net		12,2	(51,5)	432,9
Endettement financier net en début de période	I.17.	(9 930,8)	(10 363,7)	(10 363,7)
Endettement financier net en fin de période	I.17.	(9 918,6)	(10 415,2)	(9 930,8)

Variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Capitaux propres – part du Groupe						
	Capital social	Réserves consolidées	Résultat net	Opérations enregistrées directement en capitaux propres	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres 01/01/2018	29,3	(145,7)	1 061,5	(92,9)	852,2	2,9	855,1
Résultat net de la période			570,5		570,5	0,9	571,4
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés contrôlées				12,7	12,7		12,7
Résultat global de la période			570,5	12,7	583,2	0,9	584,1
Affectation du résultat et dividendes distribués		414,8	(1 061,5)		(646,7)	(1,6)	(648,3)
Paievements en actions (IFRS 2)		(7,3)			(7,3)		(7,3)
Capitaux propres 30/06/2018	29,3	261,8	570,5	(80,2)	781,5	2,2	783,7
Résultat net de la période			563,6		563,6	0,7	564,3
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés contrôlées				18,5	18,5		18,5
Résultat global de la période			563,6	18,5	582,1	0,7	582,8
Affectation du résultat et dividendes distribués		(385,8)			(385,8)		(385,8)
Paievements en actions (IFRS 2)		4,2			4,2		4,2
Capitaux propres 31/12/2018	29,3	(119,8)	1 134,1	(61,7)	981,9	2,9	984,8
Résultat net de la période			630,7		630,7	0,9	631,6
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés contrôlées				(0,2)	(0,2)		(0,2)
Résultat global de la période			630,7	(0,2)	630,5	0,9	631,4
Affectation du résultat et dividendes distribués		399,6	(1 134,1)		(734,5)	(1,5)	(736,0)
Paievements en actions (IFRS 2)		(6,8)			(6,8)		(6,8)
Capitaux propres 30/06/2019	29,3	273,0	630,7	(61,9)	871,1	2,3	873,4

Annexe aux comptes consolidés semestriels

A. Principes comptables, méthodes de consolidation, règles et méthodes d'évaluation, changement de méthodes comptables	18	G. Données relatives aux participations du Groupe	29
A.1. Principes comptables	18	G.13. Participations dans les sociétés mises en équivalence: entreprises associées	29
A.2. Méthodes de consolidation	18	G.14. Autres actifs financiers non courants	29
A.3. Règles et méthodes d'évaluation	19	H. Capitaux propres	30
A.4. Changement de méthodes comptables	20	H.15. Informations relatives aux capitaux propres	30
B. Évolution du périmètre de consolidation	22	H.16. Dividendes	31
C. Indicateurs financiers	23	I. Financement et gestion des risques financiers	31
C.1. Information sectorielle	23	I.17. Données relatives à l'endettement financier net	31
C.2. Chiffre d'affaires	23	I.18. Informations relatives à la trésorerie nette gérée et aux ressources disponibles	33
D. Principales composantes du compte de résultat	24	I.19. Informations relatives à la gestion des risques financiers	33
D.3. Résultat opérationnel	24	I.20. Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable	34
D.4. Coût de l'endettement financier net	25	J. Avantages du personnel et paiements en actions	35
D.5. Autres produits et charges financiers	25	J.21. Provisions pour avantages du personnel	35
D.6. Impôts sur les bénéfices	25	J.22. Paiements en actions	36
D.7. Résultat par action	25	K. Autres notes	37
E. Contrats de concession	26	K.23. Transactions avec les parties liées	37
E.8. Immobilisations incorporelles du domaine concédé	26	K.24. Note sur les litiges	37
F. Autres composantes du bilan et engagements liés à l'activité	27	K.25. Événements postérieurs à la clôture	37
F.9. Immobilisations corporelles	27	L. Autres règles et méthodes de consolidation	37
F.10. Besoin en fonds de roulement et provisions courantes	27		
F.11. Provisions non courantes	28		
F.12. Dettes relatives aux contrats de location	28		

A. Principes comptables, méthodes de consolidation, règles et méthodes d'évaluation, changement de méthodes comptables

A.1. Principes comptables

Les principes comptables retenus au 30 juin 2019 sont conformes à ceux retenus pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2018, à l'exception des normes et/ou amendements adoptés par l'Union européenne, applicables de façon obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2019.

Les comptes consolidés semestriels résumés du Groupe au 30 juin 2019 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire". Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 25 juillet 2019. S'agissant de comptes consolidés résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour des comptes annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Les états financiers consolidés semestriels résumés du Groupe sont présentés en millions d'euros, avec une décimale. Les arrondis à la centaine de milliers d'euros la plus proche peuvent, dans certains cas de figure, conduire à des écarts non matériels au niveau des totaux et des sous-totaux figurant dans les tableaux.

Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1^{er} janvier 2019

Les impacts de l'application à compter du 1^{er} janvier 2019 de la norme IFRS 16 "Contrats de location" sont décrits en note A.4.

Les autres normes et interprétations applicables, de façon obligatoire, à compter du 1^{er} janvier 2019 sont sans impact significatif sur les comptes consolidés du groupe ASF au 30 juin 2019. Elles concernent principalement :

- IFRIC 23 "Incertitudes relatives à l'impôt sur le résultat";
- amendements à IFRS 9 "Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative";
- amendements à IAS 28 "Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises";
- amendements à IAS 19 "Modification, réduction ou liquidation d'un régime";
- améliorations annuelles, cycle 2015-2017.

IFRIC 23 "Incertitudes relatives à l'impôt sur le résultat" : l'interprétation IFRIC 23 vient compléter les dispositions d'IAS 12, "Impôts sur le résultat" en précisant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des incertitudes relatives aux impôts sur le résultat. Cette interprétation est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Le Groupe n'a pas identifié d'impacts au niveau des capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2019 à la suite de la mise en œuvre de cette interprétation. La part des provisions pour risques sociaux et fiscaux relative exclusivement à l'impôt sur les sociétés n'est pas significative en comparaison des autres risques couverts ou de la charge d'impôts constatée annuellement.

Normes et interprétations adoptées par l'IASB mais non encore applicables au 30 juin 2019

Le Groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après qui pourraient le concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2019 :

- amendements à IAS 1 et IAS 8 "Définition du terme significatif";
- amendements à IFRS 3 "Définition d'une activité".

Une étude des impacts et des conséquences pratiques de l'application de ces amendements de normes est en cours. Cependant, ceux-ci ne présentent pas de dispositions contraires aux pratiques comptables actuelles du Groupe.

A.2. Méthodes de consolidation

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 10, les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote en assemblée générale, au Conseil d'administration ou au sein de l'organe de direction équivalent, lui conférant le pouvoir de diriger leurs politiques opérationnelles et financières, sont généralement réputées contrôlées et consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Pour la détermination du contrôle, le groupe ASF réalise une analyse approfondie de la gouvernance établie et des droits détenus par les autres actionnaires. Lorsque nécessaire, une analyse des instruments détenus par le Groupe ou par des tiers (droits de vote potentiels, instruments dilutifs, instruments convertibles...) qui, en cas d'exercice, pourraient modifier le type d'influence exercée par chacune des parties, est également effectuée.

Une analyse est menée en cas d'occurrence d'événement spécifique susceptible d'avoir un impact sur le niveau de contrôle exercé par le Groupe (modification de la répartition du capital d'une entité, de sa gouvernance, exercice d'un instrument financier dilutif..).

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable. Elles sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence conformément aux dispositions de la norme IAS 28. L'influence notable est présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure ou égale à 20 %. Elle peut néanmoins être avérée dans des cas de pourcentages de détention inférieurs, notamment lorsque le Groupe est représenté au Conseil d'administration ou dans tout organe de gouvernance équivalent, participant ainsi à l'élaboration des politiques opérationnelles et financières de l'entité ainsi qu'à ses orientations stratégiques.

Le périmètre de consolidation du Groupe n'inclut pas de filiales comprenant des intérêts minoritaires matériels, ni d'entreprises associées individuellement significatives. Cette appréciation est fondée sur l'incidence de ces intérêts sur la performance financière, le bilan consolidé et les flux de trésorerie du Groupe. Le groupe ASF ne détient pas non plus d'intérêt dans des entités structurées telles que définies par la norme IFRS 12.

A.3. Règles et méthodes d'évaluation

A.3.1. Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon le référentiel IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les comptes consolidés semestriels de la période ont été établis par référence à l'environnement immédiat, notamment pour les estimations présentées ci-après :

- évaluation du résultat à l'avancement des contrats de construction et de services;
- évaluations retenues pour les tests de perte de valeur;
- valorisation des paiements en actions (charge IFRS 2);
- évaluation des engagements de retraite;
- évaluation des provisions;
- détermination des taux d'actualisation retenus pour mettre en œuvre les tests de dépréciation d'actifs (IAS 36) et pour actualiser les provisions (IAS 37) et les engagements liés aux avantages du personnel (IAS 19);
- détermination des taux d'actualisation et des durées de location retenus pour la détermination de la valeur des droits d'utilisation et des dettes liées pour les contrats de location (IFRS 16);
- valorisation de certains instruments financiers à la juste valeur;
- évaluation de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises.

A.3.2. Évaluation de la juste valeur

Le Groupe a principalement recours à la juste valeur pour l'évaluation, sur une base récurrente au bilan, des instruments dérivés, de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des titres de participation non consolidés, des actifs financiers de gestion de trésorerie et des actifs et passifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises. Les justes valeurs des autres instruments financiers (notamment instruments de dette et actifs évalués au coût amorti; tels que définis par la norme IFRS 9 "Instruments financiers") sont communiquées en note I.20. "Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable".

La juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale.

Elle est constatée sur le marché principal de l'actif ou du passif (ou le plus avantageux en cas d'absence de marché principal), c'est-à-dire celui qui offre le plus grand volume et le meilleur niveau d'activité. La juste valeur des instruments financiers dérivés intègre une évaluation du "risque de contrepartie" pour les instruments dérivés actifs et du "risque de crédit propre" pour les instruments dérivés passifs.

Pour déterminer ces justes valeurs, le Groupe utilise les méthodes d'évaluation suivantes :

- approches de marché, fondées sur des prix ou transactions de marché observables;
- approches par le revenu, qui convertissent la somme de flux de trésorerie futurs en un montant unique actualisé;
- approches par les coûts, qui prennent en considération l'obsolescence physique, technologique et économique de l'actif évalué.

Les justes valeurs sont hiérarchisées selon trois niveaux :

- niveau 1 : prix cotés sur un marché actif. Les valeurs mobilières de placement, certains titres de participation non consolidés et les emprunts obligataires cotés sont valorisés ainsi;
- niveau 2 : modèle interne avec des paramètres observables à partir de techniques de valorisation interne : ces techniques font appel aux méthodes de calcul mathématique usuelles intégrant des données observables sur les marchés (cours à terme, courbe de taux...). Le calcul de la juste valeur de la plupart des instruments financiers dérivés (*swaps, caps, floors...*) négociés de gré à gré est opéré sur la base de modèles communément utilisés par les intervenants pour évaluer ces instruments financiers. Les valorisations d'instruments dérivés calculées en interne font l'objet à chaque trimestre de contrôles de cohérence avec celles transmises par les contreparties;
- niveau 3 : modèle interne avec paramètres non observables : ce modèle s'applique notamment aux relations clients et aux contrats acquis lors de regroupements d'entreprises ainsi qu'aux titres de participation non cotés, lesquels sont valorisés à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction, en l'absence de marché actif.

A.3.3. Règles et méthodes d'évaluation spécifiques appliquées par le Groupe dans le cadre des arrêtés intermédiaires

A.3.3.1. Saisonnalité de l'activité

Le 1^{er} semestre de l'exercice est marqué par une saisonnalité de l'activité du Groupe.

En effet, dans les sociétés de concessions autoroutières, le volume de trafic au 1^{er} semestre est inférieur à celui du 2^{ème} semestre, étant donné le poids élevé du trafic des véhicules légers durant la période estivale. Au cours des derniers exercices, le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre a représenté entre 46 % et 47 % du chiffre d'affaires de l'année.

Le niveau du chiffre d'affaires et celui des résultats du 1^{er} semestre ne peuvent donc pas être extrapolés à l'ensemble de l'exercice.

La saisonnalité de l'activité se traduit également par une consommation de la trésorerie d'exploitation au 1^{er} semestre, en raison du moindre niveau des encaissements durant cette période et du profil de dégageant du *cash-flow* opérationnel, dont une grande partie est réalisée au 2^{ème} semestre.

L'impact des facteurs saisonniers n'a fait l'objet d'aucune correction sur les comptes consolidés semestriels du Groupe.

Les produits et charges des activités ordinaires que le Groupe perçoit ou supporte de façon saisonnière, cyclique ou occasionnelle sont pris en compte selon des règles identiques à celles retenues pour la clôture annuelle. Ils ne sont ni anticipés, ni différés à la date de l'arrêté semestriel.

Les charges et produits facturés sur une base annuelle (par exemple les redevances de brevets et licences) sont pris en compte sur la base d'une estimation annuelle au prorata de la période écoulée.

Les risques nés dans le semestre sont provisionnés dans les comptes de la période.

A.3.3.2. Évaluation de la charge d'impôt

La charge d'impôt du premier semestre est déterminée en appliquant au résultat avant impôt le taux d'impôt effectif estimé pour l'exercice 2019 (y compris impôts différés). Ce taux peut être ajusté des incidences fiscales liées aux éléments à caractère inhabituel de la période.

A.3.3.3. Engagements de retraite

Il n'est pas effectué de nouveau calcul actuariel complet à la clôture des comptes consolidés semestriels. La charge du semestre au titre des engagements de retraite est égale à la moitié de la charge calculée au titre de 2019 sur la base des hypothèses actuarielles du 31 décembre 2018. Les impacts liés aux variations d'hypothèses sur les avantages postérieurs à l'emploi intervenues au 1^{er} semestre 2019 (taux d'actualisation et taux d'inflation à long terme) sont comptabilisés en "Autres éléments du résultat global".

A.4. Changement de méthodes comptables

Norme IFRS 16 " Contrats de location "

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019 de façon rétrospective aux contrats en cours en date de transition, selon la méthode de transition dite "rétrospective simplifiée". Les données de l'exercice 2018, présentées à titre comparatif, n'ont pas été ajustées conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 16.

IFRS 16 "Contrats de location" modifie le mode de comptabilisation des contrats de location par les preneurs. Elle remplace la norme IAS 17, et les interprétations IFRIC 4, SIC 15 et SIC 27. IFRS 16 impose un mode de comptabilisation unique des contrats par les preneurs, impactant le bilan d'une façon similaire aux contrats de location-financement tels que comptabilisés jusqu'au 31 décembre 2018, selon IAS 17.

Le Groupe n'a pas de contrat de location significatif en position bailleur. Le traitement comptable des contrats de location en position bailleur n'a pas été modifié par IFRS 16 par rapport aux textes comptables applicables jusqu'au 31 décembre 2018.

Le Groupe applique les dispositions d'IFRS 16, décrites ci-dessous, pour l'ensemble de ses contrats de location portant sur des actifs sous-jacents dont la valeur à neuf est supérieure à 5000 euros et/ou dont la durée de location porte sur plus de 12 mois en tenant compte des éventuelles options de renouvellement présentes dans le contrat.

Nature des impacts sur les états financiers au 1^{er} janvier 2019 de l'adoption d'IFRS 16

Les contrats de location souscrits par le Groupe concernent essentiellement du matériel de transport, des biens immobiliers et certains équipements. Avant l'entrée en vigueur d'IFRS 16, le Groupe qualifiait chacun de ses contrats de location, soit en contrat de location-financement soit en contrat de location simple. Un contrat de location était qualifié de contrat de location-financement lorsqu'il transférait la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété du bien ; dans le cas contraire, le contrat était qualifié de location simple. Les contrats de location-financement conduisaient à la comptabilisation d'une immobilisation en contrepartie d'une dette et les paiements des loyers étaient alloués au remboursement de la dette et au paiement de la charge d'intérêts. L'actif était amorti sur la durée du contrat ou sur sa durée d'utilité lorsqu'il était probable que l'option d'achat, éventuellement prévue au contrat, serait levée. Pour les contrats de location simple, aucune immobilisation n'était comptabilisée au bilan et une charge de loyers était reconnue au compte de résultat, linéarisée sur la durée du contrat de location. Les loyers payés d'avance ou à payer étaient comptabilisés au bilan au sein du besoin de fonds de roulement.

Contrats de location qualifiés de contrats de location-financement au 31 décembre 2018

À la date de transition, le Groupe ne dispose pas de contrats de location-financement.

Contrats de location qualifiés de location simple au 31 décembre 2018

Depuis l'entrée en vigueur d'IFRS 16, le Groupe comptabilise une dette de location reflétant la somme des loyers restant à payer, actualisés au taux marginal d'endettement, en contrepartie d'un droit d'utilisation de l'actif sous-jacent. Selon la méthode simplifiée, le montant des droits d'utilisation est égal au montant de la dette de location comptabilisée et, dans certains cas, ajusté des loyers payés d'avance ou restant à payer.

Les contrats de location portant sur des durées courtes ou sur des actifs de faible valeur restent comptabilisés au compte de résultat sans impact sur le bilan du Groupe.

Les durées de location retenues comprennent les durées fermes du contrat et les éventuelles périodes de renouvellement prévues. Le Groupe suit les discussions de l'IFRIC sur l'appréciation des durées de location et, en fonction des conclusions définitives, le Groupe pourrait être amené à réapprécier ces durées et revoir les impacts de la mise en œuvre de la norme selon les dispositions qui pourraient être décidées par le normalisateur comptable international.

Les loyers variables ou les prestations de services liés au contrat ne sont pas pris en compte dans la détermination du montant du droit d'usage et des dettes de location et sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Pour la détermination du taux marginal d'endettement utilisé pour le calcul des dettes de location, il a été tenu compte de la durée moyenne pondérée des paiements, du risque pays et du risque spécifique du Groupe.

Un impôt différé a été constaté sur l'écart entre droits d'utilisation et dettes de location, entrant dans le champ de la norme IFRS 16.

Les impacts de la première application d'IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019 sur le bilan d'ouverture du Groupe sont présentés ci-après :

Bilan consolidé au 1^{er} janvier 2019**Actif***(en millions d'euros)*

	01/01/2019	Impact IFRS 16	01/01/2019 retraité
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	11 208,8		11 208,8
Autres immobilisations incorporelles	35,2		35,2
Immobilisations corporelles	487,5	8,8	496,3
Participations dans les sociétés mises en équivalence	14,2		14,2
Autres actifs financiers non courants	16,0		16,0
Instruments dérivés actifs non courants	367,3		367,3
Total actifs non courants	12 129,0	8,8	12 137,8
Actifs courants			
Stocks et travaux en cours	4,7		4,7
Clients et autres débiteurs	301,1		301,1
Autres actifs courants d'exploitation	163,9	(0,1)	163,8
Autres actifs courants hors exploitation	31,1		31,1
Actifs d'impôt exigible	29,0		29,0
Instruments dérivés actifs courants	129,2		129,2
Disponibilités et équivalents de trésorerie	354,4		354,4
Total actifs courants	1 013,4	(0,1)	1 013,3
Total actifs	13 142,4	8,7	13 151,1

Passif

(en millions d'euros)	01/01/2019	Impact IFRS 16	01/01/2019 retraité
Capitaux propres			
Capital social	29,3		29,3
Réserves consolidées	(119,8)		(119,8)
Résultat net – part du Groupe	1134,1		1134,1
Opérations enregistrées directement en capitaux propres	(61,7)		(61,7)
Capitaux propres – part du Groupe	981,9	0,0	981,9
Intérêts minoritaires	2,9		2,9
Total capitaux propres	984,8	0,0	984,8
Passifs non courants			
Provisions non courantes	0,5		0,5
Provisions pour avantages du personnel	104,2		104,2
Emprunts obligataires	8613,0		8613,0
Autres emprunts et dettes financières	612,1		612,1
Instruments dérivés passifs non courants	70,9		70,9
Dettes de location non courantes		5,5	5,5
Autres passifs non courants	30,7		30,7
Impôts différés passifs	73,6		73,6
Total passifs non courants	9505,0	5,5	9510,5
Passifs courants			
Provisions courantes	451,0		451,0
Fournisseurs	107,3	(0,1)	107,2
Autres passifs courants d'exploitation	412,8		412,8
Autres passifs courants hors exploitation	189,1		189,1
Passifs d'impôt exigible	6,7		6,7
Dettes de location courantes		3,3	3,3
Instruments dérivés passifs courants	8,2		8,2
Dettes financières courantes	1477,5		1477,5
Total passifs courants	2652,6	3,2	2655,8
Total passifs et capitaux propres	13142,4	8,7	13151,1

La première application d'IFRS 16 n'a pas entraîné d'impact sur les capitaux propres d'ouverture du Groupe.

Réconciliation entre les engagements hors bilan de location et la dette de location IFRS 16

(en millions d'euros)	Au 1 ^{er} janvier 2019	
Engagements hors bilan locatifs au 31 décembre 2018		10,4
Taux marginal d'endettement moyen		3,0%
Engagements hors bilan actualisés au 1^{er} janvier 2019	I	10,1
Engagements relatifs à des contrats de courte durée		(1,1)
Engagements relatifs à des contrats portant sur des actifs de faible valeur		(0,3)
Total	II	(1,4)
Options de renouvellements et autres ajustements non présentés en engagements hors bilan		0,1
Total	III	0,1
Dettes de location au 1^{er} janvier 2019	I+II+III	8,8

B. Évolution du périmètre de consolidation

Il n'y a pas eu de variation de périmètre au cours du 1^{er} semestre 2019.

Au 30 juin 2019, Escota est l'unique société consolidée selon la méthode de l'intégration globale et Axxès (entreprise associée) l'unique société consolidée selon la méthode de la mise en équivalence.

C. Indicateurs financiers

C.1. Information sectorielle

Le groupe ASF est géré comme un seul secteur d'activité, à savoir l'activité de gestion et d'exploitation de sections d'autoroutes concédées à laquelle sont rattachées les redevances annexes (d'installations commerciales, de mise à disposition de fibres optiques, des stations de télécommunications, d'emplacements de parking poids lourds).

C.2. Chiffre d'affaires

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2019	1 ^{er} semestre 2018	Variation 1 ^{er} semestre 2019 vs 1 ^{er} semestre 2018	Exercice 2018
Chiffre d'affaires péages	1845,2	1798,5	2,6 %	3770,0
Redevances des installations commerciales	28,7	26,7	7,5 %	59,9
Redevances de fibres optiques, de télécommunications et autres	7,8	6,9	13,0 %	14,8
Chiffre d'affaires hors chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires	1881,7	1832,1	2,7 %	3844,7
Chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires	178,2	199,9	-10,8 %	389,7
Chiffre d'affaires total	2059,9	2032,0	1,4 %	4234,4

1^{er} semestre 2019

(en millions d'euros)	Chiffre d'affaires		Chiffre d'affaires 1 ^{er} semestre 2019
	ASF	Escota	
Chiffre d'affaires péages	1476,8	368,4	1845,2
Redevances des installations commerciales	24,8	3,9	28,7
Redevances de fibres optiques, de télécommunications et autres	5,5	2,3	7,8
Chiffre d'affaires hors chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires	1507,1	374,6	1881,7
Répartition du Chiffre d'affaires	80,1 %	19,9 %	100,0 %
Chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires	135,1	43,1	178,2
Chiffre d'affaires total	1642,2	417,7	2059,9

1^{er} semestre 2018

(en millions d'euros)	Chiffre d'affaires		Chiffre d'affaires 1 ^{er} semestre 2018
	ASF	Escota	
Chiffre d'affaires péages	1431,8	366,7	1798,5
Redevances des installations commerciales	23,2	3,5	26,7
Redevances de fibres optiques, de télécommunications et autres	4,7	2,2	6,9
Chiffre d'affaires hors chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires	1459,7	372,4	1832,1
Répartition du Chiffre d'affaires	79,7 %	20,3 %	100,0 %
Chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires	161,2	38,7	199,9
Chiffre d'affaires total	1620,9	411,1	2032,0

Exercice 2018

(en millions d'euros)	Chiffre d'affaires		Chiffre d'affaires Exercice 2018
	ASF	Escota	
Chiffre d'affaires péages	3032,6	737,4	3770,0
Redevances des installations commerciales	52,3	7,6	59,9
Redevances de fibres optiques, de télécommunications et autres	10,2	4,6	14,8
Chiffre d'affaires hors chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires	3095,1	749,6	3844,7
Répartition du Chiffre d'affaires	80,5 %	19,5 %	100,0 %
Chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires	315,1	74,6	389,7
Chiffre d'affaires total	3410,2	824,2	4234,4

D. Principales composantes du compte de résultat

D.3. Résultat opérationnel

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2019	1 ^{er} semestre 2018	Exercice 2018
Chiffre d'affaires⁽¹⁾	1 881,7	1 832,1	3 844,7
Chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires	178,2	199,9	389,7
Chiffre d'affaires total	2 059,9	2 032,0	4 234,4
Produits des activités annexes⁽²⁾	23,6	22,3	47,0
Achats consommés	(14,0)	(10,8)	(22,3)
Services extérieurs	(116,6)	(108,2)	(241,0)
Personnel intérimaire	(0,6)	(0,1)	0,4
Sous-traitance (y compris charges de construction des sociétés concessionnaires)	(186,4)	(207,7)	(409,1)
Impôts et taxes	(197,6)	(195,1)	(520,9)
Charges de personnel	(148,8)	(148,4)	(304,2)
Autres produits et charges opérationnels sur activité	(0,2)	0,5	0,4
Dotations aux amortissements ⁽³⁾	(376,2)	(365,2)	(741,0)
Dotations nettes aux provisions	3,0	(8,9)	(20,0)
Charges opérationnelles	(1 037,4)	(1 043,9)	(2 257,7)
Résultat opérationnel sur activité	1 046,1	1 010,4	2 023,7
% du chiffre d'affaires ⁽¹⁾	55,6%	55,1%	52,6%
Paiements en actions (IFRS 2)	(2,7)	(2,3)	(9,0)
Résultat des sociétés mises en équivalence	0,1	0,1	0,7
Autres éléments opérationnels courants	0,2	0,3	(24,5)
Résultat opérationnel courant	1 043,7	1 008,5	1 990,8
Résultat opérationnel	1 043,7	1 008,5	1 990,8

⁽¹⁾ Hors chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires.

⁽²⁾ Les produits des activités annexes regroupent principalement les produits locatifs, les ventes de matériel, matériaux et marchandises.

⁽³⁾ Incluant au 1^{er} semestre 2019, 1,8 million d'euros d'amortissements sur droits d'utilisation des locations suite à l'application de la norme IFRS 16 " Contrats de location " (voir en note A4. " Changement de méthodes comptables ").

Le **résultat opérationnel sur activité** correspond à la mesure de la performance opérationnelle de la filiale du Groupe consolidée selon la méthode de l'intégration globale, avant prise en compte des charges associées aux paiements en actions (IFRS 2). Il exclut également la quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence et d'autres éléments opérationnels courants, ainsi que les éléments non courants.

Le **résultat opérationnel courant** est destiné à présenter le niveau de performance opérationnelle récurrent du Groupe hors incidence des opérations et événements non courants de la période. Il est obtenu en ajoutant au résultat opérationnel sur activité les impacts associés aux paiements en actions (IFRS 2), le résultat des sociétés mises en équivalence et les autres produits et charges opérationnels courants, ceux-ci incluant notamment les produits et charges courants relatifs aux sociétés mises en équivalence ou aux sociétés non consolidées (produits financiers sur les prêts et avances actionnaires accordés par le Groupe à certaines de ses filiales, dividendes reçus des sociétés non consolidées notamment).

D.4. Coût de l'endettement financier net

Au 1^{er} semestre 2019, le coût de l'endettement financier net s'élève à 102,1 millions d'euros, en diminution de 36,8 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2018 (138,9 millions d'euros).

Cette amélioration résulte principalement de la baisse du taux moyen liée aux refinancements réalisés à des taux inférieurs à ceux des emprunts venus à échéance.

Au cours de la période, le coût de l'endettement financier net s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2019	1 ^{er} semestre 2018
Passifs financiers évalués au coût amorti	(141,4)	(173,1)
Actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	0,1	
Dérivés qualifiés de couvertures: actifs et passifs	41,7	36,6
Dérivés évalués à la juste valeur par résultat: actifs et passifs	(2,5)	(2,4)
Total coût de l'endettement financier net	(102,1)	(138,9)

D.5. Autres produits et charges financiers

Les autres charges et produits financiers se répartissent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2019	1 ^{er} semestre 2018
Coûts d'actualisation	(6,9)	(0,2)
Coûts d'emprunts immobilisés	4,2	7,1
Total autres produits et charges financiers	(2,7)	6,9

Les autres charges financières comprennent les coûts d'actualisation des actifs et passifs à plus d'un an pour 6,9 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019 (0,2 million d'euros au 1^{er} semestre 2018).

Ces coûts d'actualisation portent sur les provisions pour obligation de maintien en état des ouvrages concédés à hauteur d'une charge de 6,0 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019 (produit de 0,7 million d'euros au 1^{er} semestre 2018) et des provisions pour avantages du personnel à hauteur d'une charge de 0,9 million d'euros au 1^{er} semestre 2019 comme au 1^{er} semestre 2018.

Les autres produits financiers intègrent notamment les coûts d'emprunts immobilisés pour 4,2 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019 (7,1 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018).

Suite à l'application de la norme IFRS 16 le Groupe calcule une charge financière associée aux biens pris en location. Cette charge est non significative sur la période.

D.6. Impôts sur les bénéfices

La charge nette d'impôts s'élève à 307,3 millions d'euros (305,1 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018).

Le taux effectif d'impôt (hors résultat des sociétés mises en équivalence) ressort à 32,4 %, hors variations non courantes de la fiscalité différée (34,9 % au 1^{er} semestre 2018). Cette diminution provient principalement du changement du taux de l'impôt sur les sociétés passant de 33,33 % en 2018 à 31,00 % en 2019.

D.7. Résultat par action

Le capital de la société est depuis 2002 composé de 230 978 001 actions. La société ne détient pas d'actions propres ni d'instrument susceptible de donner droit à des actions. Il en résulte que le nombre d'actions pondéré à prendre en considération pour le calcul au 1^{er} semestre 2019 comme au 1^{er} semestre 2018 du résultat par action tant de base que dilué est de 230 978 001. Le résultat de base par action est identique au résultat dilué par action.

Le résultat par action au 1^{er} semestre 2019 s'élève à 2,730 euros (2,470 euros au 1^{er} semestre 2018).

E. Contrats de concession

E.8. Immobilisations incorporelles du domaine concédé

E.8.1. Détail des immobilisations incorporelles du domaine concédé

(en millions d'euros)	Coûts des infrastructures	Avances et Encours	Subventions d'investissement	Total
Valeur brute				
Au 01/01/2018	21 478,6	774,2	(421,6)	21 831,2
Acquisitions de la période (*)	87,5	314,0	(1,7)	399,8
Sorties de la période	(1,7)			(1,7)
Autres mouvements	469,8	(458,4)	0,2	11,6
Au 31/12/2018	22 034,2	629,8	(423,1)	22 240,9
Acquisitions de la période (*)	12,6	169,9	(0,2)	182,3
Sorties de la période	(0,2)			(0,2)
Autres mouvements	57,8	(58,0)	0,1	(0,1)
Au 30/06/2019	22 104,4	741,7	(423,2)	22 422,9
Amortissements				
Au 01/01/2018	(10 565,2)	0,0	168,1	(10 397,1)
Amortissements de la période	(646,4)		11,4	(635,0)
Au 31/12/2018	(11 211,6)	0,0	179,5	(11 032,1)
Amortissements de la période	(330,9)		5,4	(325,5)
Au 30/06/2019	(11 542,5)	0,0	184,9	(11 357,6)
Valeur nette				
Au 01/01/2018	10 913,4	774,2	(253,5)	11 434,1
Au 31/12/2018	10 822,6	629,8	(243,6)	11 208,8
Au 30/06/2019	10 561,9	741,7	(238,3)	11 065,3

(*) Y compris les coûts d'emprunts immobilisés.

Les investissements du 1^{er} semestre 2019 s'élevèrent, hors coûts d'emprunts immobilisés, à 178,1 millions d'euros (388,0 millions d'euros pour l'année 2018).

Les coûts d'emprunts du 1^{er} semestre 2019 incorporés dans le coût des immobilisations du domaine concédé avant leur mise en service s'élevèrent à 4,2 millions d'euros (11,8 millions d'euros pour l'année 2018).

Les immobilisations incorporelles du domaine concédé comprennent des immobilisations en cours pour un montant de 741,7 millions d'euros au 30 juin 2019 (dont 592,0 millions d'euros pour ASF et 149,7 millions d'euros pour Escota) à comparer aux 629,8 millions d'euros au 31 décembre 2018 (dont 504,4 millions d'euros pour ASF et 125,4 millions d'euros pour Escota). Les investissements de la période concernent notamment les travaux d'élargissement de l'autoroute A63 dans le Pays basque, de l'autoroute A52 à l'est de Marseille et des travaux sur la bifurcation A9/A61 au sud de Narbonne.

E.8.2. Engagements donnés au titre des contrats de concession

Obligations contractuelles d'investissement et de renouvellement

Les obligations contractuelles d'investissement des sociétés ASF et Escota sont constituées pour l'essentiel des engagements pris dans le cadre des contrats de plan pluriannuels, du Plan de Relance Autoroutier mis en œuvre au cours du second semestre 2015 et du nouveau Plan d'Investissement Autoroutier approuvé en 2018.

Elles ne comprennent pas les obligations relatives aux travaux de maintenance des infrastructures concédées qui sont provisionnées (voir note F.10.2. "Analyse des provisions courantes").

L'avancement des travaux au cours de l'exercice conduit à une diminution des engagements de 92,4 millions d'euros, les principaux investissements sont décrits dans la note E.8.1. présentant les immobilisations incorporelles du domaine concédé du Groupe.

Ces investissements sont financés par émissions sur les marchés obligataires, souscriptions à de nouveaux emprunts bancaires ou tirage sur les lignes de crédit disponibles.

Les engagements correspondants s'analysent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	30/06/2019	31/12/2018
ASF	634,2	715,6
Escota	518,1	529,1
Total	1152,3	1244,7

Rapport annuel d'exécution

Les rapports annuels d'exécution, pour l'année 2018, des cahiers des charges de la concession et des contrats de plan des sociétés ASF et Escota ont été remis au mois de juin 2019 à la Direction des Infrastructures de Transport. Les sociétés satisfont à l'ensemble de leurs engagements.

F. Autres composantes du bilan et engagements liés à l'activité

F.9. Immobilisations corporelles

(en millions d'euros)	Immobilisations corporelles liées aux contrats de concession	Avances et encours sur immobilisations corporelles liées aux contrats de concession	Subventions d'investissement sur immobilisations corporelles liées aux contrats de concession	Droits d'usage des contrats de location immobilière	Droits d'usage des contrats de location mobilière	Total
Valeur brute						
Au 31/12/2018	2 286,4	43,4	(10,4)	0,0	0,0	2 319,4
Au 30/06/2019	2 299,6	44,0	(10,4)	1,9	8,3	2 343,4
Amortissements						
Au 31/12/2018	(1 840,6)	0,0	8,7	0,0	0,0	(1 831,9)
Au 30/06/2019	(1 875,5)	0,0	8,8	(0,3)	(1,5)	(1 868,5)
Valeur nette						
Au 31/12/2018	445,8	43,4	(1,7)	0,0	0,0	487,5
Au 30/06/2019	424,1	44,0	(1,6)	1,6	6,8	474,9

Les impacts de la première application d'IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019 sur les immobilisations corporelles du Groupe sont les suivantes :

- Droits d'usage des contrats de location immobilière pour 1,9 million d'euros ;
- Droits d'usage des contrats de location mobilière pour 6,9 millions d'euros.

F.10. Besoin en fonds de roulement et provisions courantes

F.10.1. Variation du besoin en fonds de roulement

(en millions d'euros)	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018	Variations 30/06/2019 - 31/12/2018	
				Variations du BFR liées à l'activité	Autres variations
Stocks et travaux en cours (en valeur nette)	4,1	4,0	4,7	(0,6)	
Clients et autres débiteurs	366,2	320,7	301,1	65,1	
Autres actifs courants d'exploitation	196,2	186,4	163,9	32,3	
Stocks et créances d'exploitation (I)	566,5	511,1	469,7	96,8	0,0
Fournisseurs	(102,9)	(92,2)	(107,3)	4,3	0,1
Autres passifs courants d'exploitation	(402,5)	(388,7)	(412,8)	10,3	
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation (II)	(505,4)	(480,9)	(520,1)	14,6	0,1
Besoin en fonds de roulement (hors provisions courantes) (I + II)	61,1	30,2	(50,4)	111,4	0,1
Provisions courantes	(455,4)	(415,5)	(451,0)	1,5	(5,9)
<i>dont part à moins d'un an des provisions non courantes</i>	<i>(0,8)</i>	<i>(0,7)</i>	<i>(0,8)</i>	<i>0,4</i>	<i>(0,4)</i>
Besoin en fonds de roulement (y compris provisions courantes)	(394,3)	(385,3)	(501,4)	112,9	(5,8)

F.10.2. Analyse des provisions courantes

Au 1^{er} semestre 2019 et en 2018, les provisions courantes figurant au passif du bilan ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres reprises non utilisées	Variation de périmètre et divers	Variation de la part à moins d'un an	Clôture
01/01/2018	397,5	82,3	(56,2)	(13,6)	(0,1)	0,0	409,9
Obligation de maintien en état des ouvrages concédés	378,5	70,3	(48,8)	(6,8)	24,9		418,1
Autres risques courants	30,8	5,7	(2,7)	(1,6)			32,2
Reclassement part à moins d'un an	0,6					0,1	0,7
31/12/2018	409,9	76,0	(51,5)	(8,4)	24,9	0,1	451,0
Obligation de maintien en état des ouvrages concédés	418,1	45,4	(21,9)				441,6
Autres risques courants	32,2	0,8	(8,2)	(11,7)			13,1
Reclassement part à moins d'un an	0,7						0,7
30/06/2019	451,0	46,2	(30,1)	(11,7)	0,0	0,0	455,4

Les provisions courantes (y compris la part à moins d'un an des provisions non courantes) sont rattachées directement au cycle d'exploitation et concernent majoritairement les provisions pour obligation de maintien en état des ouvrages concédés. Celles-ci sont principalement constituées pour couvrir les dépenses de grosses réparations des chaussées (tapis de surface, restructuration des voies lentes...), des ouvrages d'art et des ouvrages hydrauliques. Elles sont calculées sur la base d'un programme pluriannuel de dépenses révisé chaque année. Ces dépenses sont réévaluées sur la base d'indices appropriés (principalement des indices TP01 et TP09). Par ailleurs, des provisions sont également constituées dès lors que des pathologies avérées sont constatées sur des ouvrages identifiés.

Les provisions pour obligation de maintien en état des ouvrages concédés concernent ASF pour 361,9 millions d'euros au 30 juin 2019 (343,2 millions d'euros au 31 décembre 2018) et Escota pour 79,7 millions d'euros au 30 juin 2019 (74,9 millions d'euros au 31 décembre 2018). Les provisions pour autres risques courants sont principalement constituées de provisions pour autres risques rattachés à l'exploitation.

F.11. Provisions non courantes

Au cours du 1^{er} semestre 2019 et de l'exercice 2018, les provisions non courantes figurant au bilan (hors avantages du personnel) ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres reprises non utilisées	Variation de périmètre et divers	Variation de la part à moins d'un an	Clôture
01/01/2018	0,4	0,5	(0,1)	(0,4)	0,1	0,0	0,5
Autres risques	1,1	25,2		(0,2)	(24,9)		1,2
Reclassement part à moins d'un an	(0,6)					(0,1)	(0,7)
31/12/2018	0,5	25,2	0,0	(0,2)	(24,9)	(0,1)	0,5
Autres risques	1,2						1,2
Reclassement part à moins d'un an	(0,7)						(0,7)
30/06/2019	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5

Les provisions pour autres risques, non directement liées au cycle d'exploitation, comprennent des provisions au titre des litiges et arbitrages, (cf. note K.24. " Note sur les litiges ").

F.12. Dettes relatives aux contrats de location

L'impact des dettes de location sur le bilan d'ouverture est détaillé en note A.4. Elles s'élèvent à 8,4 millions d'euros au 30 juin 2019 dont 1,6 million d'euros liés à des contrats de locations de biens immobiliers et 6,8 millions d'euros à des contrats de location de biens mobiliers.

La variation nette enregistrée au titre de la période écoulée, soit 0,4 million d'euros se décompose comme suit :

- 1,5 million d'euros au titre des nouveaux contrats comptabilisés depuis le 1^{er} janvier 2019 ;
- (1,9) million d'euros au titre des remboursements d'emprunts des dettes de location.

Au 30 juin 2019, les dettes de location relatives aux contrats de location s'élèvent à 8,4 millions d'euros dont 4,9 millions d'euros au titre des dettes de location non courantes et 3,5 millions d'euros au titre des dettes de location courantes.

G. Données relatives aux participations du Groupe

G.13. Participations dans les sociétés mises en équivalence: entreprises associées

G.13.1. Variations de la période

(en millions d'euros)	30/06/2019	31/12/2018
Valeur des titres en début de période	14,2	13,6
Part du Groupe dans les résultats de la période	0,1	0,6
Valeur des titres en fin de période	14,3	14,2

G.13.2. Informations financières agrégées

Les participations dans les sociétés mises en équivalence au 30 juin 2019 concernent la société Axxès.

(en millions d'euros)	30/06/2019	30/06/2018
% de détention	42,9%	42,9%
Compte de résultat		
Chiffre d'affaires	204,8	215,8
Résultat net	0,1	

Conformément aux dispositions de la norme IAS 28, le Groupe limite la comptabilisation de sa quote-part de pertes dans ses entreprises associées à hauteur des engagements pris. Au 30 juin 2019 comme au 31 décembre 2018, aucune perte non reconnue au titre des entreprises associées n'existe.

G.14. Autres actifs financiers non courants

(en millions d'euros)	30/06/2019	31/12/2018
Titres de participation cotés	3,1	2,9
Instruments de capitaux propres	3,1	2,9
Actifs financiers évalués au coût amorti	13,0	13,1
Autres actifs financiers non courants	16,1	16,0

Instruments de capitaux propres

Les instruments de capitaux propres comprennent principalement les titres de participation des sociétés non consolidées. Au cours de la période, l'évolution des instruments de capitaux propres s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	30/06/2019	31/12/2018
Début de la période	2,9	3,7
Variations de juste valeur comptabilisées en capitaux propres	0,2	(0,8)
Fin de la période	3,1	2,9

Actifs financiers évalués au coût amorti

Les actifs financiers évalués au coût amorti comprennent principalement la participation des sociétés à l'effort de construction pour 13,0 millions d'euros.

Ils sont présentés à l'actif du bilan consolidé, au sein du poste "Autres actifs financiers non courants" pour la part à plus d'un an. La part à moins d'un an est classée en "Autres actifs financiers courants" pour un montant de 0,6 million d'euros au 30 juin 2019 (1,2 million d'euros au 31 décembre 2018).

Au cours de la période, leur évolution s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	30/06/2019	31/12/2018
Début de la période	13,1	13,1
Acquisitions de la période		0,9
Sorties de la période	(0,1)	(0,9)
Fin de la période	13,0	13,1

H. Capitaux propres

H.15. Informations relatives aux capitaux propres

H.15.1. Capital social

Le nombre d'actions de la société est de 230 978 001 depuis 2002. La société n'a pas d'actions propres ni d'instrument susceptible de donner droit à des actions.

H.15.2. Opérations constatées directement en capitaux propres

(en millions d'euros)	30/06/2019			31/12/2018		
	Part du Groupe	Minoritaires	Total	Part du Groupe	Minoritaires	Total
Coûts de couverture						
Réserve à l'ouverture (*)	0,7		0,7	(3,0)		(3,0)
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture	I (0,5)		(0,5)	0,7		0,7
Couverture de flux de trésorerie et d'investissement net						
Réserve à l'ouverture (*)	(56,9)		(56,9)	(103,6)		(103,6)
Autres variations de juste valeur de la période	(8,0)		(8,0)	2,4		2,4
Éléments de juste valeur constatés en résultat	17,5		17,5	44,3		44,3
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture	II (47,4)		(47,4)	(56,9)		(56,9)
Réserve brute totale avant effet d'impôt à la clôture (éléments pouvant être reclassés en résultat)	I+II (47,9)		(47,9)	(56,2)		(56,2)
Effet impôt associé	13,4		13,4	17,1		17,1
Réserve nette d'impôt (éléments pouvant être reclassés en résultat)	III (34,5)		(34,5)	(39,1)		(39,1)
Instruments de capitaux propres (*)						
Réserve à l'ouverture	(0,1)		(0,1)	0,4		0,4
Réserve nette d'impôt à la clôture	IV 0,0		0,0	(0,1)		(0,1)
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite						
Réserve à l'ouverture	(22,5)	0,0	(22,5)	(21,4)		(21,4)
Gains et pertes actuariels reconnus sur la période	(6,8)		(6,8)	(1,4)		(1,4)
Effet impôt associé	1,9		1,9	0,3		0,3
Réserve nette d'impôt à la clôture	V (27,4)	0,0	(27,4)	(22,5)	0,0	(22,5)
Réserve nette d'impôt à la clôture (éléments ne pouvant être reclassés en résultat)	IV+V (27,4)	0,0	(27,4)	(22,6)	0,0	(22,6)
Total des opérations enregistrées directement en capitaux propres	III+IV+V (61,9)	0,0	(61,9)	(61,7)	0,0	(61,7)

(*) Au 31 décembre 2018, les montants ont été retraités conformément à la première application au 1^{er} janvier 2018 de la norme IFRS 9 "Instruments financiers" (voir note A.4. du rapport financier annuel 2018).

Le montant inscrit en capitaux propres au titre de la couverture de flux de trésorerie concerne principalement les opérations relatives à la couverture du risque de taux, décrites en note I.20.1.2. "Description des opérations de couverture" du rapport financier annuel consolidé 2018.

H.15.3. Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires représentent un montant de 2,3 millions d'euros au 30 juin 2019 et concernent exclusivement ceux de la société Escota (tout comme au 30 juin et au 31 décembre 2018).

H.16. Dividendes

Les dividendes versés par ASFSA au titre des exercices 2018 et 2017 s'analysent de la façon suivante :

		2018	2017
Acompte sur dividende			
Montant (en millions d'euros)	(I)	385,8	205,6
Par action (en euros)		1,67	0,89
Solde du dividende distribué			
Montant (en millions d'euros)	(II)	734,5	646,7
Par action (en euros)		3,18	2,80
Dividende net global attribué à chaque action			
Montant (en millions d'euros)	(I) + (II)	1 120,3	852,3
Par action (en euros)		4,85	3,69

I. Financement et gestion des risques financiers

I.17. Données relatives à l'endettement financier net

Au 30 juin 2019, l'endettement financier net ressort à 9,9 milliards d'euros, en diminution de 12,2 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2018 (9,9 milliards d'euros). Il se décompose de la manière suivante :

Catégories comptables	(en millions d'euros)	30/06/2019			31/12/2018		
		Non courant	Courant ⁽¹⁾	Total	Non courant	Courant ⁽¹⁾	Total
Passifs financiers évalués au coût amorti	Emprunts obligataires	(9 149,9)	(812,0)	(9 961,9)	(8 613,0)	(1 414,6)	(10 027,6)
	Autres emprunts bancaires et autres dettes financières	(564,1)	(62,7)	(626,8)	(612,0)	(62,9)	(674,9)
	Dettes financières long terme⁽²⁾	(9 714,0)	(874,7)	(10 588,7)	(9 225,0)	(1 477,5)	(10 702,5)
	Découverts bancaires		(3,4)	(3,4)			0,0
	I – Dettes financières brutes	(9 714,0)	(878,1)	(10 592,1)	(9 225,0)	(1 477,5)	(10 702,5)
	dont : Incidence des couvertures de juste valeur	(548,7)	(17,4)	(566,1)	(354,9)	(26,6)	(381,5)
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	Équivalents de trésorerie		88,3	88,3		343,8	343,8
	Disponibilités		11,8	11,8		10,6	10,6
	II – Actifs financiers	0,0	100,1	100,1	0,0	354,4	354,4
Dérivés	Instrument dérivé passifs	(115,5)	(6,2)	(121,7)	(71,0)	(8,2)	(79,2)
	Instrument dérivé actifs	607,5	87,6	695,1	367,3	129,2	496,5
	III – Instruments dérivés	492,0	81,4	573,4	296,3	121,0	417,3
Endettement financier net (I+II+III)		(9 222,0)	(696,6)	(9 918,6)	(8 928,7)	(1 002,1)	(9 930,8)

⁽¹⁾ Part courante incluant les intérêts courus non échus.

⁽²⁾ Y compris la part à moins d'un an.

Les instruments dérivés non qualifiés comptablement de couverture sont présentés en juste valeur des produits dérivés actifs (passifs) courants quelle que soit leur maturité.

Évolution de l'endettement financier net :

(en millions d'euros)	Ouverture	Flux de trésorerie	Réf.	Variations "non cash"				Réf.	Clôture
				Effets de change	Variations des justes valeurs	Autres variations	Total "non cash"		
Emprunts obligataires	(8 613,0)	(985,0)	(3)	(3,2)	(193,7)	645,0	448,1	(4)	(9 149,9)
Autres emprunts et dettes financières	(612,0)		(3)	(6,2)		54,1	47,9 (*)	(4)	(564,1)
Dettes financières courantes	(1 477,5)	1 221,3			9,4	(631,3)	(621,9)		(878,1)
dont part à moins d'un an des dettes long terme	(1 477,5)	1 224,7	(3)		9,4	(631,3)	(621,9)	(4)	(874,7)
dont découverts bancaires		(3,4)	(1)					(1)	(3,4)
Disponibilités et équivalents de trésorerie	354,4	(254,3)	(1)					(1)	100,1
Instruments dérivés nets et autres	417,3			9,4	170,5	(23,8)	156,1		573,4
dont juste valeur des instruments dérivés et autres	322,5		(2)	9,4	170,5	0,1	180,0	(4)	502,5
dont ICNE sur instruments dérivés	94,8		(4)			(23,9)	(23,9)	(4)	70,9
Endettement financier net	(9 930,8)	(18,0)	(5)	0,0	(13,8)	44,0	30,2	(5)	(9 918,6)

(*) Part à moins d'un an classée en "dettes financières courantes".

Le tableau ci-dessous permet de réconcilier les variations de l'endettement financier net avec le tableau des flux de trésorerie.

Réconciliation de l'endettement financier net avec les flux de financement du TFT

(en millions d'euros)	Réf.	30/06/2019
Variation de la trésorerie nette	(1)	(257,7)
Variation des instruments dérivés et autres	(2)	
(Émission) remboursement d'emprunts	(3)	239,7
Autres variations	(4)	30,2
Variation de l'endettement financier net	(5)	12,2

I.17.1. Détail des dettes financières à long terme

Les dettes financières à long terme s'élèvent à 10,6 milliards d'euros au 30 juin 2019 en baisse de 113,8 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2018 (10,7 milliards d'euros).

Au cours du 1^{er} semestre 2019, ASF a mis en place le financement suivant :

- le 21 février 2019, une émission obligataire dans le cadre de son programme EMTN (Euro Medium Term Note) de 1 milliard d'euros à échéance février 2031 assortie d'un coupon de 1,375 %.

Par ailleurs, l'emprunt Castor obligataire a fait l'objet de nouvelles émissions en février, mai et juin 2019 pour 2,3 millions d'euros.

Parallèlement, les principaux remboursements de dettes intervenus au cours du 1^{er} semestre 2019 concernent :

- deux emprunts obligataires pour un montant de 200,0 millions d'euros en février et 969,6 millions d'euros en mars ;
- des emprunts BEI pour 55,1 millions d'euros ;
- l'emprunt Castor obligataire pour 0,8 million d'euros.

Échéancier des dettes financières

Au 30 juin 2019, la maturité moyenne de la dette financière à moyen/long terme du Groupe est de 6,6 ans contre 5,8 ans au 31 décembre 2018.

I.17.2. Notations de crédit et covenants financiers**Notations de crédit**

Au 30 juin 2019, le Groupe dispose des notations de crédit suivantes :

Agence	Notation		
	Long terme	Perspective	Court terme
Standard & Poor's	A-	Positive	A2
Moody's	A3	Stable	P1

Covenants financiers

Certains contrats de financement comportent des clauses de remboursement anticipé en cas de non-respect de ratios financiers ; ces derniers sont respectés au 30 juin 2019.

I.18. Informations relatives à la trésorerie nette gérée et aux ressources disponibles

Au 30 juin 2019, le Groupe dispose d'un montant de 2,6 milliards d'euros de ressources disponibles, dont 96,7 millions d'euros de trésorerie nette gérée et 2,5 milliards d'euros constitués d'une ligne de crédit à moyen terme confirmée disponible.

I.18.1. Trésorerie nette gérée

La trésorerie nette gérée, qui inclut notamment les actifs financiers de gestion de trésorerie, s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	30/06/2019	31/12/2018
Équivalents de trésorerie	88,3	343,8
Compte courant de trésorerie	88,3	343,8
Disponibilités	11,8	10,6
Découverts bancaires	(3,4)	
Trésorerie nette gérée	96,7	354,4

Les supports d'investissements utilisés par le Groupe sont des OPCVM monétaires, des comptes rémunérés, des dépôts à terme ou des titres de créances négociables (certificats de dépôts bancaires ayant généralement une maturité inférieure à trois mois). Ils sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur.

La trésorerie nette est gérée avec une prise de risque faible sur le capital. Les performances et les risques associés aux placements de la trésorerie nette sont suivis régulièrement à travers un *reporting* détaillant le rendement des différents actifs sur la base de leur juste valeur et contrôlant le niveau de risque associé.

I.18.2. Lignes de crédit revolver

ASF dispose d'une ligne de crédit revolver interne avec VINCI pour un montant de 2,5 milliards d'euros dont l'échéance est en novembre 2023.

Le montant autorisé et le profil de maturité de la ligne de crédit revolver d'ASF au 30 juin 2019 sont les suivants :

(en millions d'euros)	Utilisation au 30/06/2019	Autorisation au 30/06/2019	Échéance		
			<1 an	de 1 à 5 ans	au-delà de 5 ans
Ligne de crédit VINCI		2 500,0		2 500,0	

I.19. Informations relatives à la gestion des risques financiers

La politique et les procédures de gestion des risques financiers définies par le Groupe sont identiques à celles décrites en note I.20. "Informations relatives à la gestion des risques financiers" du rapport financier annuel consolidé 2018.

Les principaux risques (risques de taux d'intérêt, risques de change et risques de crédit et de contrepartie) sont décrits respectivement aux paragraphes I.20.1, I.20.2 et I.20.3 du rapport financier annuel consolidé 2018.

I.20. Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable

Les modalités d'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs financiers n'ont pas été modifiées au cours du 1^{er} semestre 2019.

Le tableau suivant indique la valeur comptable au bilan des actifs et passifs financiers par catégorie comptable définie selon la norme IFRS 9, ainsi que leur juste valeur :

30/06/2019

(en millions d'euros)

Rubriques au bilan et classes d'instruments	Catégories comptables ⁽¹⁾							Juste valeur			
	Dérivés à la juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	Actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres	Actifs financiers au coût amorti	Passifs financiers au coût amorti	Valeur nette comptable au bilan de la classe	Niveau 1: Cours cotés et disponibilités	Niveau 2: Modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3: Modèle interne avec des paramètres non observables	Juste valeur de la classe
Instruments de capitaux propres				3,1			3,1	3,1			3,1
Actifs financiers au coût amorti			13,0				13,0		13,0		13,0
I – Actifs financiers non courants⁽²⁾	0,0	0,0	13,0	3,1	0,0	0,0	16,1	3,1	13,0	0,0	16,1
II – Instruments dérivés actifs	0,0	695,1					695,1		695,1		695,1
Équivalents de trésorerie			88,3				88,3	88,3 ⁽³⁾			88,3
Disponibilités			11,8				11,8	11,8			11,8
III – Actifs financiers courants	0,0	0,0	100,1	0,0	0,0	0,0	100,1	100,1	0,0	0,0	100,1
Total actif	0,0	695,1	113,1	3,1	0,0	0,0	811,3	103,2	708,1	0,0	811,3
Emprunts obligataires						(9961,9)	(9961,9)	(10 125,8)	(332,1)		(10 457,9)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières						(626,8)	(626,8)		(646,8)		(646,8)
IV – Dettes financières à long terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	(10 588,7)	(10 588,7)	(10 125,8)	(978,9)	0,0	(11 104,7)
V – Instruments dérivés passifs	0,0	(121,7)					(121,7)		(121,7)		(121,7)
Découverts bancaires			(3,4)				(3,4)	(3,4)			(3,4)
VI – Passifs financiers courants	0,0	0,0	(3,4)	0,0	0,0	0,0	(3,4)	(3,4)	0,0	0,0	(3,4)
Total passif	0,0	(121,7)	(3,4)	0,0	0,0	(10 588,7)	(10 713,8)	(10 129,2)	(1 100,6)	0,0	(11 229,8)
Total	0,0	573,4	109,7	3,1	0,0	(10 588,7)	(9 902,5)	(10 026,0)	(392,5)	0,0	(10 418,5)

⁽¹⁾ Le Groupe ne détient pas d'actif détenu jusqu'à l'échéance.

⁽²⁾ Voir note G.14. "Autres actifs financiers non courants".

⁽³⁾ Principalement composés d'un compte courant de trésorerie.

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable ainsi que la juste valeur des actifs et passifs financiers telles que publiées au 31 décembre 2018 selon les catégories définies par IFRS 9 :

31/12/2018 (en millions d'euros)	Catégories comptables ⁽¹⁾							Juste valeur			
	Dérivés à la juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	Actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres	Actifs financiers au coût amorti	Passifs financiers au coût amorti	Valeur nette comptable au bilan de la classe	Niveau 1: Cours cotés et disponibilités	Niveau 2: Modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3: Modèle interne avec des paramètres non observables	Juste valeur de la classe
Instruments de capitaux propres				2,9			2,9		2,9		2,9
Actifs financiers au coût amorti			13,1				13,1		13,1		13,1
I – Actifs financiers non courants⁽²⁾	0,0	0,0	13,1	2,9	0,0	0,0	16,0	2,9	13,1	0,0	16,0
II – Instruments dérivés actifs	17,2	479,3					496,5		496,5		496,5
Équivalents de trésorerie			343,8				343,8	343,8 ⁽³⁾			343,8
Disponibilités			10,6				10,6	10,6			10,6
III – Actifs financiers courants	0,0	0,0	354,4	0,0	0,0	0,0	354,4	354,4	0,0	0,0	354,4
Total actif	17,2	479,3	367,5	2,9	0,0	0,0	866,9	357,3	509,6	0,0	866,9
Emprunts obligataires						(10 027,6)	(10 027,6)	(9 721,0)	(529,8)		(10 250,8)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières						(674,9)	(674,9)		(688,0)		(688,0)
IV – Dettes financières à long terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	(10 702,5)	(10 702,5)	(9 721,0)	(1 217,8)	0,0	(10 938,8)
V – Instruments dérivés passifs	(2,0)	(77,2)					(79,2)		(79,2)		(79,2)
VI – Passifs financiers courants	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total passif	(2,0)	(77,2)	0,0	0,0	0,0	(10 702,5)	(10 781,7)	(9 721,0)	(1 297,0)	0,0	(11 018,0)
Total	15,2	402,1	367,5	2,9	0,0	(10 702,5)	(9 914,8)	(9 363,7)	(787,4)	0,0	(10 151,1)

⁽¹⁾ Le Groupe ne détient pas d'actif détenu jusqu'à l'échéance.

⁽²⁾ Voir note G.14. "Autres actifs financiers non courants".

⁽³⁾ Principalement composés d'un compte courant de trésorerie.

J. Avantages du personnel et paiements en actions

J.21. Provisions pour avantages du personnel

J.21.1. Provisions pour engagements de retraite

Au 30 juin 2019, les provisions pour engagements de retraite s'élèvent à 110,7 millions d'euros, dont 105,9 millions d'euros à plus d'un an (104,4 millions d'euros au 31 décembre 2018, dont 99,6 millions d'euros à plus d'un an). Elles comprennent, d'une part, les provisions au titre des indemnités de départ à la retraite et, d'autre part, les provisions au titre des engagements de retraite complémentaire. La variation constatée au cours de la période s'explique principalement par la comptabilisation des écarts actuariels dus au changement du taux d'actualisation pour + 6,9 millions d'euros et des produits (nets de charges comptabilisés) d'un montant de - 0,6 million d'euros.

La part à moins d'un an de ces provisions (4,8 millions d'euros au 30 juin 2019 comme au 31 décembre 2018) est présentée au bilan en autres passifs courants hors exploitation.

La charge comptabilisée au 1^{er} semestre 2019 au titre des engagements de retraite est égale à 50 % de la charge projetée pour l'exercice 2019 déterminée sur la base des hypothèses actuarielles au 31 décembre 2018 conformément aux dispositions de la norme IAS 19.

Le détail des avantages dont bénéficient les salariés du Groupe est présenté en note J.22.1. "Provisions pour engagements de retraite" du rapport financier annuel consolidé 2018.

J.21.2. Autres avantages du personnel

Les provisions pour autres avantages au personnel comprennent principalement les médailles du travail et les Accords de Cessation Anticipée d'Activité des Travailleurs Salariés (CATS). Au 30 juin 2019, ces provisions s'élevaient à 5,9 millions d'euros (dont 3,7 millions d'euros à plus d'un an) à comparer à 6,4 millions d'euros au 31 décembre 2018 (dont 4,6 millions d'euros à plus d'un an).

J.22. Paiements en actions

La charge relative aux avantages accordés aux salariés a été évaluée à 2,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019 (2,3 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018), dont 2,6 millions d'euros au titre des plans d'actions de performance (2,1 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018) et 0,1 million d'euros au titre des plans d'épargne salariale (0,2 million d'euros au 1^{er} semestre 2018).

Avantages en actions consentis par VINCI aux salariés du groupe ASF

Depuis l'acquisition du groupe ASF par VINCI au mois de mars 2006, les salariés d'ASF et d'Escota bénéficient du plan d'épargne Groupe octroyé par la société mère VINCI et certains salariés d'options de souscription d'actions, et/ou de plans d'actions de performance et/ou de plans d'incitation à long terme.

J.22.1. Actions de performance

Des actions de performance conditionnelles ont été attribuées à certains salariés et aux cadres dirigeants du Groupe. S'agissant de plans dont l'acquisition définitive des actions peut être subordonnée à la réalisation de critères financiers, le nombre d'actions de performance auquel la juste valeur est appliquée pour le calcul de la charge IFRS 2 est ajusté de l'incidence de la variation de l'espérance de réalisation des critères financiers.

La charge relative aux actions de performance a été évaluée à 2,6 millions d'euros au 30 juin 2019 (2,1 millions d'euros au 30 juin 2018).

Le Conseil d'administration de VINCI du 5 février 2019 a décidé d'attribuer de façon définitive aux bénéficiaires du plan d'actions de performance 2016 l'intégralité des actions de performance attribuées à l'origine, après satisfaction des conditions de performance.

Le Conseil d'administration de VINCI du 17 avril 2019 a décidé de mettre en place un nouveau plan d'actions de performance qui consiste en l'attribution à des collaborateurs d'une allocation conditionnelle de performance. Ces actions ne seront attribuées définitivement qu'à l'issue d'une période de trois ans. Elles sont conditionnées à la présence dans le Groupe des bénéficiaires jusqu'à la fin de la période d'acquisition et à des conditions de performance.

J.22.2. Plan d'épargne Groupe

Le Conseil d'administration de VINCI définit les conditions de souscription au plan d'épargne Groupe conformément aux autorisations de l'assemblée générale.

En France, VINCI procède trois fois par an à des augmentations de capital réservées aux salariés, à un prix de souscription comportant une décote de 5 % par rapport à une moyenne sur vingt jours du cours de Bourse précédant le prix de souscription fixé par le Conseil d'administration.

Les souscripteurs bénéficient d'un abondement versé par leur entreprise, plafonné à 3 500 euros par personne et par an. Les avantages ainsi consentis aux salariés du Groupe sont comptabilisés en résultat et évalués conformément à IFRS 2, sur la base des hypothèses suivantes :

- durée de la période de souscription : quatre mois ;
- durée de la période d'indisponibilité : cinq ans.

Le nombre estimé de titres souscrits à la fin de la période de souscription est calculé selon une méthode de régression linéaire basée sur des observations historiques relatives aux plans 2006-2018 en tenant compte d'un coût d'indisponibilité des parts du FCPE.

Le coût d'indisponibilité est estimé du point de vue d'une tierce partie qui détiendrait un portefeuille diversifié et serait prête à acquérir les titres bloqués en contrepartie d'une décote. Celle-ci devrait correspondre à la rentabilité exigée par un investisseur sur les fonds propres alloués en vue de se couvrir contre le risque de marché durant la période d'indisponibilité de cinq ans. Le risque de marché est évalué sur une base annuelle selon une approche *value at risk*.

La charge relative au plan d'épargne Groupe a été évaluée à 0,1 million d'euros au 30 juin 2019 (0,2 million d'euros au 30 juin 2018).

K. Autres notes

K.23. Transactions avec les parties liées

Les transactions du Groupe avec les parties liées concernent essentiellement :

- la rémunération et les avantages assimilés accordés aux membres des organes d'administration et de la direction ;
- les opérations avec les sociétés du périmètre du groupe VINCI.

Les transactions entre parties liées s'effectuent sur une base de prix de marché.

Il n'y a pas eu, au cours du 1^{er} semestre 2019, de modification significative de la nature des transactions effectuées par le Groupe avec ses parties liées par rapport au 31 décembre 2018. Ces dernières sont mentionnées en note G.14.3. "Transactions des filiales contrôlées avec les entreprises associées" et en note K.24. "Transactions avec les parties liées" du rapport financier annuel consolidé 2018.

K.24. Note sur les litiges

La gestion des litiges, à l'exception de ceux relevant de la Direction des Ressources Humaines, est assurée par la Direction Juridique.

Le groupe ASF est partie à un certain nombre de litiges dans le cadre de ses activités. À la connaissance de la société ASF, il n'existe pas de litige susceptible d'affecter de manière substantielle l'activité, les résultats, le patrimoine ou la situation financière du groupe ASF. En outre, les litiges en cours ont fait l'objet, le cas échéant et compte tenu des couvertures d'assurance, de provisions pour des montants que la société estime suffisants en l'état actuel des dossiers correspondants.

K.25. Événements postérieurs à la clôture

K.25.1. Versement d'un acompte sur dividende

Le Conseil d'administration s'est réuni le 25 juillet 2019 et a arrêté les comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2019 et décidé de verser un acompte sur dividende au titre de l'exercice 2019 en cours de 1,90 euro par action en août 2019.

K.25.2. Autres événements postérieurs à la clôture

Entre le 30 juin 2019 et la date d'arrêté des comptes consolidés par le Conseil d'administration le 25 juillet 2019, le Groupe n'a pas connu d'événement justifiant d'être mentionné au titre des "Événements postérieurs à la clôture".

L. Autres règles et méthodes de consolidation

Opérations intra-groupe

Les opérations et transactions réciproques d'actifs et de passifs, de produits et de charges entre entreprises intégrées globalement, sont éliminées en totalité dans les comptes consolidés.

Lorsqu'une entité du Groupe consolidée selon la méthode de l'intégration globale réalise une transaction avec une entreprise associée consolidée selon la méthode de la mise en équivalence, les profits et pertes résultant de cette transaction ne sont comptabilisés dans les comptes consolidés du Groupe qu'à hauteur des intérêts détenus par les tiers dans l'entreprise associée.

Opérations en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères sont converties en euros au cours de change en vigueur à la date d'opération.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours de change à la date de clôture de la période. Les pertes et gains de change liés sont reconnus en résultat.

Les pertes et gains de change sur les emprunts libellés en monnaies étrangères ou sur les instruments dérivés de change qualifiés de couverture d'investissement net dans les filiales étrangères, sont enregistrés en écarts de conversion en capitaux propres.

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2019

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine
France

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide
92908 Paris La Défense Cedex
France

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.
Tour Eqho
2, avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex
France

Autoroutes du Sud de la France (ASF)

Société Anonyme

Siège social : 12, rue Louis Blériot
92506 Rueil-Malmaison Cedex

Capital social : 29 343 640,56 euros

Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2019

Période du 1^{er} janvier 2019 au 30 juin 2019

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Autoroutes du Sud de la France, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2019 au 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques.

Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note A.4. « *Changement de méthodes comptables* » de l'annexe aux comptes consolidés semestriels résumés, qui expose le changement de méthode comptable relatif à l'application au 1^{er} janvier 2019 de la norme IFRS 16 « Contrats de location ».

II. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 25 juillet 2019

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Bertrand Baloche

Deloitte & Associés

Frédéric Souliard

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Karine Dupré

Attestation du responsable du rapport financier semestriel

Responsable du rapport financier semestriel

Patrick Priam, Directeur Financier d'ASF SA

Attestation du responsable du rapport financier semestriel

"J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés semestriels résumés présentés dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport d'activité du premier semestre (figurant en pages 3 à 10) présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice."

Rueil-Malmaison, le 25 juillet 2019

Patrick Priam

Directeur Financier

Ce document est imprimé en France par un imprimeur certifié Imprim'Vert sur un papier certifié PEFC
issu de ressources contrôlées et gérées durablement.

Conception & réalisation  LABRADOR +33 (0)1 53 06 30 80
INFORMATION DESIGN

Crédit photo : Photothèque VINCI Autoroutes / Yann Bouvier - Autoroute A7
RCS ASF Nanterre 572 139 996

ASF

Siège social
12, rue Louis Blériot
CS 30035
92506 Rueil-Malmaison Cedex
Tél. : 01 55 94 70 00
www.vinci-autoroutes.com